

MINI-COLLOQUE

- SYNTHÈSE DES PRÉSENTATIONS ET DES ÉCHANGES -

Favoriser
**L'INTERACTION ENTRE
RECHERCHE ET
POLITIQUES PUBLIQUES**
en matière d'immigration

organisé par le Volet 1
Aspects démographiques, économiques et linguistiques de l'immigration
Immigration et métropoles

Montréal
12 avril 2000

- LE COMITÉ ORGANISATEUR -

- Chantal Goyette, Citoyenneté et Immigration Canada
- Claude Langlois, Citoyenneté et Immigration Canada
- Jacques Ledent, INRS-Urbanisation, Immigration et métropoles
- Annick Lenoir-Achdjian, Immigration et métropoles.

INTRODUCTION

Le 12 avril dernier s'est tenu à l'Université de Montréal le mini-colloque **Favoriser l'interaction entre recherche et politiques publiques en matière d'immigration** organisé par le Volet 1 (*Aspects démographiques, économiques et linguistiques de l'immigration*) du Centre Immigration et métropoles. Celui-ci a attiré une quarantaine de personnes intéressées par les questions relatives à l'immigration – principalement des intervenants communautaires, des chercheurs universitaires et des analystes/décideurs politiques – qui tout au long de la journée ont échangé autour de leurs visions respectives de l'interaction entre recherche et politiques publiques.

Ce mini-colloque s'est tenu selon un format visant à aider (1) les analystes/décideurs à mieux comprendre et interpréter les résultats des projets de recherche et (2) les chercheurs à mieux identifier les leviers politiques à prendre en compte dans le choix de leurs objets de recherche. Ayant ainsi appris à mieux connaître la spécificité des besoins et des intérêts des uns et des autres, les participants ont alors été amenés à réfléchir ensemble sur l'établissement de nouvelles modalités d'interaction entre la recherche et les politiques publiques. Les discussions se sont déroulées en toute franchise mais néanmoins dans le respect des limites respectives et parfois incompatibles des trois mondes en présence: la recherche universitaire, l'intervention sur le terrain et la prise de décision politique.

Ce document se veut être une synthèse aussi fidèle que possible des présentations et des échanges de la journée et à ce titre, il constitue un outil d'appoint dans la poursuite de la réflexion sur l'interaction entre la recherche et les politiques publiques en matière d'immigration. Il a été réalisé par Annick Lenoir-Achdjian sous la direction de Jacques Ledent, avec l'appui de Francine Bernèche qui a rédigé les comptes rendus d'une partie des présentations et des échanges et de Lydie Meunier qui a assuré la mise en page. Que tous les participants au mini-colloque qui ont facilité la préparation de ce document en soumettant leurs notes de présentation et/ou en revisant les comptes rendus qui ont été faits de leurs interventions trouvent ici l'expression de notre gratitude.

Enfin, nous remercions chaleureusement les chercheurs et partenaires d'*Immigration et métropoles*, et tout particulièrement ceux faisant partie du Volet 1, ainsi que les autres intervenants extérieurs au centre d'avoir généreusement accepté de participer au mini-colloque afin de lancer le débat sur une question cruciale pour l'avenir de la recherche dans le domaine de l'immigration.

– TABLE DES MATIÈRES –

ACCUEIL ET PRÉSENTATION	5
LES PROCESSUS D'INTERACTION ENTRE LA RECHERCHE ET LES POLITIQUES PUBLIQUES	6
LES PROJETS DE RECHERCHE (I) : PROBLÉMATIQUE ET OBJECTIFS	
✍- PRÉSENTATIONS	7
✍- ÉCHANGES	14
LES PROJETS DE RECHERCHE (II) : MÉTHODOLOGIE ET SOURCES DE DONNÉES	
✍- PRÉSENTATIONS	17
✍- ÉCHANGES	21
LES POLITIQUES PUBLIQUES (I) : LES RÉFUGIÉS	
✍- PRÉSENTATIONS	23
✍- ÉCHANGES	30
LES POLITIQUES PUBLIQUES (II) : LA MIGRATION SECONDAIRE	
✍- PRÉSENTATIONS	32
✍- ÉCHANGES	38
TABLE RONDE : LA PERTINENCE POLITIQUE DE LA RECHERCHE	
✍- COMPTES RENDUS DES RAPPORTEURS DE SÉANCES	41
✍- AUTRES INTERVENTIONS	44
✍- ÉCHANGES	46
CONCLUSION : COMMENT FAVORISER UNE MEILLEURE INTERACTION ENTRE CHERCHEURS ET ANALYSTES/DÉCIDEURS ?	48
ANNEXES	
LISTE DES PARTICIPANTS	49
PROGRAMME ET HORAIRE DE LA JOURNÉE	54

ACCUEIL ET PRÉSENTATION

[Prise de notes par Annick Lenoir-Achdjian]

Jacques Ledent,

INRS-Urbanisation

En tant que coordinateur du Volet 1 du centre *Immigration et métropoles*, j'ai le plaisir de vous accueillir aujourd'hui à ce mini-colloque « **Favoriser l'interaction entre recherche et politiques publiques en matière d'immigration** ».

J'imagine que la majorité d'entre vous sont familiers avec le Projet Metropolis lancé il y a quelques années par le gouvernement fédéral. Néanmoins, à l'intention de ceux qui ne le connaissent pas bien, permettez-moi de rappeler qu'il s'agit d'un vaste projet de recherche sur l'immigration de nature pan-canadienne qui a amené la création de 4 centres interuniversitaires dont un au Québec. Il s'agit justement du centre *Immigration et métropoles* qui, soit dit en passant, est organisé autour de cinq volets: économie et démo-linguistique, urbanisation, éducation, santé et citoyenneté. Parmi ceux-ci, le Volet 1 qui s'intéresse spécifiquement aux aspects démographiques, économiques et linguistiques de l'immigration, se trouve être au coeur de ce mini-colloque, mais puisque le thème de celui-ci dépasse largement le cadre du volet, les chercheurs et partenaires appartenant aux quatre autres volets ont également été invités à participer.

Il est important de mentionner que, tout au long de la préparation de ce mini-colloque, nous avons reçu l'aide précieuse de Claude Langlois de Citoyenneté Immigration Canada. C'est d'ailleurs lui qui est à l'origine du sujet faisant l'objet de la journée d'aujourd'hui. Je lui laisse donc la parole.

Claude Langlois,

Citoyenneté et Immigration Canada

Cette journée a pour objectif principal de favoriser l'interaction entre les chercheurs et les décideurs. Elle vise à aider les chercheurs à mieux comprendre la prise de décisions politiques et par suite à mieux répondre aux besoins en matière de programmes politiques. Elle vise également à faire en sorte que les décideurs comprennent mieux les résultats des projets de recherche et donc en fassent une meilleure utilisation.

À noter que nous avons délibérément cherché à impliquer les décideurs de niveau « intermédiaire », et non les hauts gestionnaires, dans le but de favoriser la mise sur pied d'un réseautage entre les gens qui font de la recherche et ceux qui prennent les décisions politiques.

Afin d'atteindre l'objectif juste mentionné, nous avons mis au point un format que le président du mini-colloque vous précisera au début de sa première intervention. Mais, avant de lui céder la parole, je tiens à préciser que le choix d'Yvan Turcotte pour jouer ce rôle s'est imposé de lui-même du fait de sa très grande connaissance en matière d'immigration et ce, tant au niveau des politiques que de la recherche au Québec, au Canada et même sur le plan international.

LES PROCESSUS D'INTERACTION ENTRE LA RECHERCHE ET LES POLITIQUES PUBLIQUES

[Compte rendu d'Annick Lenoir-Achdjian]

Yvan Turcotte

Directeur général de l'immigration,
Ministère des relations avec les citoyens et de l'immigration

Le mini-colloque d'aujourd'hui a pour objet de débattre de deux questions principales: Comment faire en sorte que les décideurs des politiques publiques utilisent les résultats de la recherche? Et comment faire en sorte que les chercheurs répondent aux besoins des politiques publiques, du moins en ce qui concerne le thème de l'immigration? Les plus perspicaces d'entre vous auront compris que je ne fais que reprendre ce qui est inscrit sur le dépliant de présentation du mini-colloque.

Afin de répondre à ces deux questions, le déroulement de la journée est ainsi organisé. En matinée, les séances seront axées sur les éléments intervenant dans la formulation et la réalisation des projets de recherche, alors que les séances de l'après-midi seront centrées sur les leviers des politiques publiques relatives à deux thèmes sélectionnés: les réfugiés et la migration secondaire. Ces séances seront suivies d'une table ronde au cours de laquelle chercheurs et décideurs mettront ensemble les résultats de leur réflexion sur l'interaction entre les mondes de la recherche et la politique.

Mais auparavant, afin de lancer le débat, je vais vous faire part brièvement de mes réflexions personnelles sur la thématique soumise, tout en évitant de répondre à l'avance aux questions précitées. Mon raisonnement se divise en deux parties: 1) Qu'est-ce que la recherche et que sont les programmes politiques? 2) Comment en arriver à une notion de convergence entre les deux? Ces deux questions constituent en fait la toile de fond du mini-colloque d'aujourd'hui.

En ce qui concerne la première question, je commencerai par citer Jean-Paul Sartre qui a écrit : « L'histoire se fait sans la connaître ». En effet, cette citation s'applique également à la prise de décisions en matière de politiques publiques, vu que celles-ci se produisent sans que les décideurs en connaissent toujours les tenants et aboutissants. Or, agir sur les politiques publiques demande à la fois une action (la prise de décision) et des connaissances (la réflexion). En ce qui concerne la nature même de la recherche et des politiques publiques, la réponse se trouve au cœur même du processus: lorsque les chercheurs choisissent leurs objets de recherche, éventuellement en fonction de leur utilité pour les décideurs des politiques publiques et lorsque les unités politiques posent leurs choix, idéalement après avoir intégré les résultats de recherche. Il semble donc fondamental d'assurer la connaissance mutuelle des décisions de part et d'autre, mais est-ce réaliste que de demander aux chercheurs de choisir leurs objets de recherche en fonction des politiques publiques? Est-ce également réaliste de vouloir faire intégrer le monde de la recherche aux décideurs des politiques publiques?

La volonté politique est une volonté d'agir et cette action doit se faire en fonction des éléments de connaissance. Comment donc assurer une pertinence politique de la recherche? Faut-il même chercher à assurer cette pertinence politique de recherche? Mais comment alors préserver l'indépendance de la recherche? On voit donc clairement apparaître un piège entre la tentative d'interaction entre les mondes extrêmement différents de la politique, qui sait la direction qu'elle veut prendre, et la recherche, qui a comme nature de découvrir ce qui est caché. Par ailleurs, faut-il croire que les chercheurs sont exempts de biais politiques? Qu'ils sont totalement objectifs? Au contraire, leur orientation transparaît souvent au travers de leur démarche, leurs hypothèses et leurs déductions.

Enfin, je le constate, une dimension est absente du questionnement d'aujourd'hui, celle qui concerne le discours sur la réalité dans la recherche et dans la politique. Pourtant, il me semble que c'est à ce niveau que se joue la tension dialectique.

**LES PROJETS DE RECHERCHE (I) :
PROBLÉMATIQUES ET OBJECTIFS**

- PRÉSENTATIONS -

PROJETS DE RECHERCHE ET BASES DE DONNÉES : UN LIEN INDISSOCIABLE

Jean Renaud

CEETUM
et Département de sociologie
Université de Montréal

Quatre bases de données, correspondant à quatre univers de questionnement, guident ma vie de chercheur à l'heure actuelle : (1) la base de données sur l'établissement des nouveaux immigrants (1987-2000) (ENI), (2) la base de données sur l'établissement des revendicateurs du statut de réfugié (REVENDI), (3) la base de données sur l'immigration (BDIM), et (4) l'enquête sur la langue de travail des petites entreprises manufacturières.

1. La base de données sur l'établissement des nouveaux immigrants (1987-2000) (ENI)

Cette base est le résultat d'un suivi d'une cohorte de 1 000 immigrants, arrivés en 1989 au Québec et interrogés après un an, deux ans, trois ans et dix ans de séjour. La quatrième vague d'observation est actuellement financée par le MRCI, alors que l'IQRC et le MRCI ont financé conjointement les 3 premières vagues. L'intérêt de ces données pour la recherche est divers : il s'agit de décrire et de comprendre les processus d'établissement, la mobilité sociale accélérée, l'insertion dans les réseaux sociaux, le rôle de la langue dans l'insertion dans une société. L'intérêt politique de ces données concerne plutôt les retombées sur les politiques de sélection, sur les programmes d'établissement. Quatre projets du volet 1 découlent directement de cette base de données :

- ? Les fluctuations de l'économie et l'emploi des nouveaux immigrants, 1996-1999
- ? Le processus d'insertion des immigrants dans les réseaux comme facteur clé de l'intégration économique, 1996-1999
- ? Analyse de la mobilité sociale des immigrants dans leurs dix premières années de séjour au Québec, 2000-2001
- ? La place de la langue dans les 10 premières années de séjour au Québec, 2000-2001

2. La base de données sur l'établissement des revendicateurs du statut de réfugié (REVENDI)

Cette base est constituée de l'échantillon d'une cohorte de 407 demandeurs d'asile arrivés en 1994 et dont le statut a été régularisé au plus tard en mars 1997. Cette enquête a été financée par le MRCI. L'intérêt de cette base, pour la recherche, est de confirmer et de comprendre les processus de marginalisation, alors que, pour la politique, il est de décrire et de comprendre l'effet des démarches de régularisation, celui de la gestion des délais, celui des programmes sociaux de support, ainsi que l'effet des modalités de support (programmes d'établissement). Trois projets découlent de l'accès à cette banque de données :

- ? L'impact des ONG sur l'accès à l'emploi et sur l'insertion des revendicateurs régularisés du statut de réfugié, 1996-1999.
- ? Femme et réfugiée: double obstacle à l'insertion sur le marché du travail, 1999-2000 (avec Victor Piché).
- ? Le rôle de la langue dans l'établissement des revendicateurs de statut de réfugié régularisés, 1999-2000 et 2000-2001

3. La base de données sur l'immigration (BDIM)

Cette base est une banque de données qui comprend l'ensemble des données fiscales annuelles pour tous les immigrants arrivés depuis 1980. Elle est placée sous la responsabilité de CIC et Statistique Canada. L'intérêt de cette base pour la recherche consiste en ce qu'elle permet de cerner en quoi la mobilité géographique est liée à l'économie, c'est-à-dire d'évaluer les flux migratoires secondaires et leurs déterminants. L'intérêt de cette base pour la politique est de corriger l'estimation des coûts d'établissement par province faite sur la base de la province de destination inscrite sur le visa de l'immigrant. Trois projets découlent de l'accès à cette banque de données :

- ? Analyse des trajectoires géographiques des immigrants en termes de revenu, 1996-1999
- ? Les déterminants économiques de la migration interprovinciale des immigrants, 1999-2000 et 2000-2001 (avec André Lemelin).
- ? Mobilité résidentielle infra-métropolitaine, 1999-2000 et 2000-2001 (réalisé dans le cadre du volet 2)

4. Enquête sur la langue de travail des petites entreprises manufacturières

Il s'agit d'un sondage, réalisé avec le partenariat de l'OLF et du MRCI, auprès de trois niveaux hiérarchiques (patrons, contremaîtres, ouvriers) dans les entreprises manufacturières non visées par la loi 101 parce qu'ayant moins de 50 employés. Son intérêt pour la recherche réside en ce que, le jeu des langues de travail n'étant pas régi par la loi, on peut mieux évaluer les facteurs et les forces en présence. Quant à l'intérêt politique, il se résume à répondre à la question : doit-on étendre la loi 101 ? Le projet qui découle de ce sondage est le suivant :

- ? Détermination de la masse critique de travailleurs immigrants dans une entreprise pour l'utilisation d'une langue donnée, 1999-2000 (avec Christopher McAll et Pierre Bouchard).

LE CHOIX D'UN OBJET DE RECHERCHE : LE RÔLE DU CHERCHEUR

Victor Piché

Département de démographie
Université de Montréal

Au niveau des objectifs et des problématiques, le choix du chercheur relève essentiellement du domaine politique et idéologique. Le postulat de base pour moi est que la recherche ou plutôt ses résultats vont servir à améliorer ou à changer une situation. C'est pourquoi, le lien entre la politique et la recherche est présent dans toutes mes recherches, que ce soit en Afrique ou ici, à Montréal. Ainsi, dans le domaine de l'immigration, je poursuis principalement deux objectifs. D'une part, documenter (démontrer) la discrimination en emploi afin éventuellement de l'éliminer et d'autre part, remettre en question certains mythes qui ont la vie dure :

- 1) L'intégration économique des immigrants pose un plus grand problème que celle des natifs
- 2) Il existe un lien entre immigration et pauvreté, ce qui n'est pas démontré par la recherche
- 3) Il est possible de définir clairement la capacité d'accueil ou d'absorption d'une société.

Quant à la concordance entre les objectifs des chercheurs et ceux des décideurs, elle n'est pas toujours possible. Par exemple, si un gouvernement tenait un discours niant la discrimination ou nourrissant les mythes ci-dessus (comme c'est parfois le cas), mes recherches seraient en discordance totale avec un tel discours officiel.

Ceci dit, au delà des choix idéologiques des chercheurs, ce qui compte ultimement c'est le caractère rigoureusement scientifique de la recherche. Seule, la rigueur méthodologique est garante d'une recherche valable.

LE RÔLE DU CHERCHEUR DANS LES SCIENCES SOCIALES EMPIRIQUES

[Compte rendu d'Annick Lenoir-Achdjian]

Christopher McAll

Département de sociologie
Université de Montréal

Le débat actuel sur le rôle des universités dans la société est fondé sur le mythe de l'Université comme source de savoir, riche et autonome, telle qu'elle était anciennement. Aujourd'hui, les universités sont au contraire jeunes et ouvertes, de même que beaucoup moins élitistes qu'auparavant.

À la fin du XIX^e siècle, le même type de réflexion était posé concernant le rôle des sciences sociales empiriques. Selon Max Weber et ses collègues, par exemple, les chercheurs universitaires se devaient d'augmenter la connaissance du social, ils avaient également comme rôle d'éduquer le jugement sur les problèmes critiques de la vie sociale (mettre à jour les mythes) et, de manière plus importante, ils avaient surtout le devoir de critiquer de manière constructive le travail sur le social.

Le chercheur a d'abord pour mandat d'éclairer les valeurs, les idéaux qui inspirent les fins politiques de même que de faire prendre conscience aux acteurs de leurs responsabilités. Cependant, cela ne signifie pas que le chercheur est totalement objectif. Il possède au contraire ses propres idéaux face auxquels il doit être attentif et conscient.

L'ENTREPRENEURSHIP ETHNIQUE À MONTRÉAL DANS L'ENTREPRISE DE GRANDE DIMENSION

Sylvie Paré

Département d'études urbaines et touristiques
Université du Québec à Montréal

Regard sur le rapport entre la recherche et les politiques publiques

À la différence des autres projets présentement en cours dans le cadre du centre *Immigration et métropoles*, notre projet sur l'*entrepreneurship* ethnique dans l'entreprise de grande dimension est issu d'une collaboration entre plusieurs partenaires, dont les intérêts principaux ne concernent pas nécessairement la politique d'immigration. Notre projet résulte plutôt d'une démarche où se rencontrent les secteurs privé et public afin d'élaborer une problématique à plusieurs dimensions. En voici quelques aspects par volets:

D'abord, ce projet s'intéresse à l'*entrepreneurship* de tous les groupes ethniques, qu'ils soient d'origine immigrante ou non immigrante. En cela, ce projet rejoint partiellement les préoccupations des décideurs politiques et des intervenants qui travaillent au quotidien avec le programme des immigrants d'affaires. La politique fédérale, dont découle ce programme, favorise et continuera vraisemblablement à encourager cette immigration qui contribue à l'économie montréalaise et à sa région. De plus, ce projet trace de nouvelles avenues en ce qui concerne la connaissance des impacts sur le mécanisme de réseautage, tant sur les plans formel qu'informel, la variable ethnique jouant un rôle lors de ce processus (ce que nous avons constaté lors de travaux précédents). Enfin, découlant de la problématique générale sur l'*entrepreneurship* ethnique à Montréal, ce projet vise à rejoindre une série d'objectifs concrets tels que:

- 📁 la confection d'une base de données synthétique concernant les grandes entreprises de la région de Montréal et ce, en tenant compte du facteur ethnique, de même que de l'activité économique
- 📁 la mise à l'épreuve du modèle interactif de développement des entreprises ethniques et finalement
- 📁 la poursuite d'une enquête (composée d'un questionnaire et d'entrevues en profondeur) qui permettra notamment une meilleure compréhension des stratégies utilisées par les entrepreneurs montréalais pour faire face aux divers défis de la mondialisation des échanges et de la transnationalité économique.

L'expérience de partenariat s'est définie à travers ce projet ralliant les intérêts d'une collectivité d'intervenants des secteurs privé et public en contact avec la diversité ethnique croissante. La table des partenaires, formée de plusieurs acteurs travaillant au sein de grandes sociétés ou d'agences gouvernementales et agissant dans la sphère de l'immigration, constitue donc un bon exemple de mise en commun de questions de recherche menant à des problématiques convergentes.

Quelques considérations émanant des partenaires

L'élaboration même de ce projet résulte de discussions à long terme avec les divers partenaires impliqués. Pour certains partenaires, l'essentiel était de dépeindre le paysage qui compose la grande entreprise montréalaise en termes d'appartenance à des réseaux, entre autres ethniques alors que, pour d'autres, le mode de financement des opérations de l'entreprise constituait le principal enjeu. Par ailleurs, certaines des questions concernaient la vision prospective de l'économie ethnique des groupes d'origine immigrante de la première, deuxième ou troisième génération.

Autre enjeu, on s'interrogeait également sur les relations entretenues par les gens d'affaires dans les grandes entreprises en regard de l'internationalisation des échanges. Il s'agit d'autant de questions au centre d'une problématique de l'*entrepreneurship* ethnique à Montréal.

Ainsi, pour passer du pré-projet au projet de recherche, il a fallu de multiples discussions sur la disponibilité des données de base à l'échantillonnage lors de l'étude de terrain, sur les grandes thématiques à aborder, ainsi que sur les types de clientèle d'affaires à étudier plus spécifiquement. Quelques mois de discussions, lors de réunions ou de présentations en présence de un ou de plusieurs partenaires, ont produit un projet au sein duquel les partenaires sont appelés à participer et ce, tout au long du processus.

En conclusion, la réalisation de ce projet est possible grâce à la collaboration de trois partenaires principaux: Hydro-Québec, le Ministère des relations avec les citoyens et de l'Immigration et Bell Canada. Soulignons aussi le concours du centre *Immigration et Métropoles* (soutien au démarrage) et le support logistique de la Chaire en relations ethniques de l'Université de Montréal.

LE LIEN ENTRE LA RECHERCHE ET LA PRISE DE DÉCISIONS POLITIQUES

Marie-Thérèse Chicha

Écoles de relations industrielles
Université de Montréal

[Pas de compte rendu disponible. À signaler cependant que la présentatrice a rapporté une expérience personnelle vécue à l'occasion de la réalisation d'une étude portant sur les programmes d'égalité à l'emploi qui, selon elle, a conduit à une rupture de la chaîne entre recherche et prise de décisions politiques]

LE LIEN ENTRE LA RECHERCHE ET LA POLITIQUE: UN ÉQUILIBRE ENTRE DEUX MONDES

[Compte rendu d'Annick Lenoir-Achdjian]

Katherine Pestieau

Conseillère principale de projet
(Équipe du) Projet Métropolis

Il est important de noter qu'il existe un équilibre entre les chercheurs et les décideurs. D'une part, l'indépendance des chercheurs constitue un mythe car, si les recherches ne touchent pas les questionnements politiques, elles risquent de rester en marge. D'autre part, le processus de transfert de connaissances draine un problème de communication dont la base tient spécifiquement dans le rapport à l'échelle de temps qui existe dans les deux mondes. En recherche, cette échelle est longue, elle peut s'étendre sur plusieurs années. Mais en politique, cette échelle, au contraire, est fort courte. Lorsque la question se pose, il y a déjà un besoin urgent d'avoir des réponses.

Bref, si le contact entre le monde de la recherche et le monde politique ne se fait qu'en amont et en aval, son utilité s'affaiblit. Par contre, si le contact demeure continu, cela favorise un échange des résultats tout au long du processus de recherche, et ainsi influence la prise de décisions politiques avant même la publication officielle des conclusions de l'enquête. Si l'auditoire est bien informé, s'il comprend les résultats, il en sera fait bon usage.

En conclusion, les questions et les thématiques qui seront abordées cet après-midi, les réfugiés et la migration secondaire, sont importantes pour le gouvernement canadien mais également nous nous intéressons à une autre problématique: comprendre le déclin professionnel et économique des immigrants une fois arrivés au Canada. Pourquoi les immigrants éprouvent-ils de la difficulté à trouver un emploi dans leur champ? Des éléments de réponse à cette question nous permettraient d'optimiser la sélection des immigrants.

INTERACTION ENTRE RECHERCHE ET POLITIQUES PUBLIQUES

Paul Simard

Directeur du classement des films, Régie du cinéma
et ex-directeur de la recherche au MRCI et au MMSRFF

Problématique et objectifs

Au risque de paraître simpliste aux yeux de certains, je me permettrai tout d'abord d'affirmer que la pertinence des uns et des autres au sein d'une société n'est possible que si chacun d'entre nous assumons pleinement les rôles ou fonctions qui sont les nôtres, sans chercher à nous substituer à ceux de nos collègues qui remplissent d'autres responsabilités. Les chercheurs doivent demeurer tels et ne pas espérer influencer directement le cours des orientations politiques. Les analystes pour leur part n'ont pas à s'engager dans des travaux de recherche qu'ils auraient cherché à téléguider. Et, quant à eux, les décideurs politiques ont à évaluer l'ensemble des informations et recommandations reçues des uns et des autres avant de s'engager dans une orientation correspondant à leurs projets politiques. "Chacun son métier" comme disait le dicton demeure toujours aussi vrai aujourd'hui malgré la pression grandissante pour des systèmes publics de plus en plus pertinents et performants.

La pertinence de chacun des rôles que nous assumons -- chercheurs, analystes et décideurs -- n'a donc pas à être remise en question.

Du même souffle toutefois, reconnaissons que tous et chacun de ces rôles seront d'autant plus pertinents qu'ils excellent dans les fonctions qui leur sont propres, mais également qu'ils se perçoivent et se considèrent comme complémentaires aux autres fonctions.

L'authenticité d'une démarche qui répond aux exigences de sa propre discipline sera d'autant plus appréciée par tous les intervenants que les auteurs sont eux-mêmes conscients de cette complémentarité et la laissent transparaître aux moments appropriés de leurs travaux ou recherches.

D'entrée de jeu, reconnaissons que l'Université a toujours sa place dans la cité, en tant qu'instance qui, outre ses tâches d'enseignement, cherche à la fois à mieux comprendre et à dégager une approche critique des phénomènes sous analyse. Mais cette Université, aussi pertinente soit-elle, doit par ailleurs accepter de confronter ses propres priorités. Et au besoin, s'astreindre à une remise en question, tant de ses objectifs de recherches que de ses outils d'analyse privilégiés. Cela me semble incontournable si l'Université souhaite préserver son actualité au sein de la cité qui la soutient. À défaut de quoi, l'académisme risque de miner ses efforts, surtout lorsque celui-ci se drape dans des exigences de rigueur scientifique excessive... ou se perd dans des préoccupations "ivoiriennes".

Si le temps le permettait, il serait utile, je pense, de jeter un regard critique sur les comportements des chercheurs et des analystes au cours des quarante dernières années et, pour chaque décennie, de déceler les erreurs de parcours qui se sont glissées dans la compréhension des fonctions assumées par les uns et par les autres.

Il faut se féliciter par ailleurs des efforts grandissants que la recherche porte aux phénomènes migratoires et à ses multiples facettes. Je n'ose à peine évoquer le désert intersidéral que les questions relatives à l'immigration révélaient parmi les chercheurs lorsque je débutais ma propre carrière à la fin des années soixante.

Les défis demeurent toutefois: Comment accéder aux données pertinentes? Quelle foi accorder aux fichiers administratifs? Comment débusquer l'intentionnalité sous-jacente à tout projet d'immigration et d'établissement? Quel poids relatif accorder aux projets migratoires en regard des priorités vécues ou perçues par la société d'accueil? Autant de questions et d'approches qui ne seront jamais tout-à-fait résolues à la satisfaction de tous.

Et sans doute le défi le plus important: Comment la recherche peut-elle susciter et soutenir la prise en charge par la société civile elle-même - et ses diverses composantes - des enjeux qui nous confrontent? Doit-on uniquement attendre les changements générationnels que connaîtront un jour ou l'autre les structures administratives ou peut-on accélérer la prise en compte de ces enjeux par des efforts de recherche (et de diffusion) en vue de soutenir les ajustements requis de chacun. Comment la recherche peut-elle contribuer aux ajustements requis de l'enseignant dans sa classe, de l'infirmière dans la salle d'urgence, de l'employeur aux prises avec des besoins de main-d'œuvre, mais en fait de tout un chacun, y compris des universités elles-mêmes et de leurs enseignements?

D'ici là, dès lors que les chercheurs s'astreindront à une démarche rigoureuse et chercheront à refléter le réel mis sous observation, la recherche aura toujours sa place dans le développement des analyses et décisions politiques. Les recherches seront d'autant plus appréciées que les chercheurs s'engageront d'eux-mêmes à suggérer le sens des données recueillies et à dégager le sens que le sens des phénomènes mis en lumière. À mon avis, les chercheurs d'aujourd'hui doivent s'astreindre à une relecture de leurs propres données pour en dégager leur propre interprétation et soutenir la lecture qui peut être faite de leurs travaux. De la sorte, ils sont à même d'assumer l'autonomie qui leur revient et la signification du discours qu'ils ont eux-mêmes développé, tout en laissant à d'autres les recommandations politiques auxquelles cette lecture du réel et du sens qui s'en dégage peut conduire.

**LES PROJETS DE RECHERCHE (I) :
PROBLÉMATIQUES ET OBJECTIFS**

- ÉCHANGES -

[Prise de notes par Annick Lenoir-Achdjian]

Marie-Thérèse Chicha, Université de Montréal : Comment Katherine Pestieau peut-elle parler de l'existence d'une échelle de temps différente entre le monde de la recherche et celui des décisions politiques? Dans l'enquête que j'ai réalisée, tout était constant, même l'échelle de temps qui a été rigoureusement respectée. C'est un mythe que de penser que les chercheurs ont une échelle de temps plus longue que celle du gouvernement. Ce n'est pas toujours vrai. Dans mon cas, le gouvernement a pris deux ans pour déterminer le type de recherche qu'il voulait et je n'ai eu que six mois (délai que j'ai respecté) pour la réaliser.

Louis Grignon, Développement des ressources humaines Canada : C'est un fait que le processus politique prend du temps. Entre le moment où les résultats de la recherche sortent et celui où la décision politique est prise, il y a plusieurs étapes de traitement dont le dernier palier est celui du débat entre les ministres. En fait, la prudence gouvernementale face aux groupes publics joue en dernier ressort. De plus, très souvent, au moment où les conclusions de la recherche sont émises, d'autres recherches sont déjà en cours de réalisation sur le même sujet; ce qui explique le délai dans la prise de décision. De toutes façons, si on veut accélérer la prise de décision, la stratégie la plus efficace demeure de présenter les résultats sous une forme utilisable.

Jean Renaud, Université de Montréal : On n'est pas dans un supermarché où on peut prendre les morceaux qui nous intéressent. Si on a de l'argent, on fait la recherche, sinon on laisse tomber. J'ai l'impression que l'on consomme de la recherche comme on consomme de la politique.

Tout tient dans le mode d'échange qui doit être plus large, plus général et pensé à long terme. Souvent les liens directs (par exemple sous forme de comités) aident les chercheurs à connaître ce qui est pertinent socialement, de même qu'ils facilitent la digestion de l'information sur ce que les décideurs politiques pensent. On oublie souvent aussi que le contact direct est facilité par le travail des étudiants et des diplômés comme il l'est aussi par la diffusion des textes, lors de la mise en marché, ou encore par les médias. Mais encore faut-il que ces textes soient accessibles, compréhensibles et lus. Peut-être dans le fond que l'Université ne s'implique pas assez!

Pour définir un objet de recherche, le chercheur s'appuie sur le climat ambiant, observe les différentes approches disciplinaires, participe aux divers colloques mais, si on veut que cet objet soit aussi défini par l'univers politique, il faut absolument qu'il y ait une fréquentation permanente entre les deux mondes.

Dominique Parisien, Santé Canada : À Santé Canada, il y a eu une tentative, qui se poursuit encore, de se mettre en lien avec des chercheurs. Ces derniers sont intéressants en ce qui concerne l'identification des objets de recherche qui restent sans réponse, alors que les intervenants à Santé Canada possèdent quelques résultats qui peuvent éventuellement constituer des pistes de réponse aux questionnements des chercheurs. Cette modalité d'interaction peut être intéressante pour plusieurs organismes, tels les ONG, qui ont besoin d'obtenir des réponses à diverses problématiques auxquelles ils sont confrontés, alors que les chercheurs ont besoin d'explorer de nouvelles avenues de recherche. Une fréquentation à long terme pourrait stimuler la réflexion de part et d'autre mais attention, les décideurs ne sont pas tous issus du monde universitaire et ne possèdent pas tous un esprit critique, il serait donc facile de voir se développer à travers cette relation permanente une attitude de dépendance envers un chercheur, un peu comme envers un 'gourou'. Développer un contact sur une base régulière, oui; mais les résultats ne seront positifs qu'à la condition que ce soit fait avec un esprit ouvert et éclairé.

Alain Dufour, Ministère des relations avec les citoyens et de l'Immigration : Il existe différents modes d'échange et dans ce sens, je crois qu'il y a un examen de conscience à faire au MRCI. Je ne vois aucun gestionnaire du secteur politique et programmes de recherche. Nous sommes donc en décalage entre ce qui est visé par ce mini-colloque et les résultats effectifs. Cet exercice d'échanges devrait être repris plus souvent car actuellement cela ne se produit que trop rarement. Généralement, les échanges se produisent entre les chercheurs et les directeurs de recherche qui n'ont pas toujours la possibilité de transmettre l'information à la collectivité.

Paul Simard, anciennement du Ministère des relations avec les citoyens et de l'Immigration : Je crois que les torts sont partagés. Lors de la prise de décision politique, nous ne sommes pas tenus de respecter les résultats. Par conséquent, il y aura toujours des choix politiques effectués sans l'éclairage de la recherche, comme la recherche se fera toujours avec une certaine autonomie dans le choix de ses objets. Mais, l'important c'est de trouver une piste de rencontre entre ces deux mondes.

Il y a un certain idéalisme en recherche. Si les résultats sont bons, ils doivent être utilisés. Pourtant, cette logique n'est pas toujours évidente, ce qui produit une certaine amertume chez les chercheurs. C'est vrai que les délais de traitement sont longs, mais il n'y a aucune obligation d'utiliser ces résultats. Ce qui est vrai, c'est qu'il existe une autonomie de pensée dans l'un et l'autre monde. Cette double indépendance d'esprit entraîne alors une obligation de trouver des consensus.

Brigitte Diogo, Citoyenneté et Immigration Canada : Lorsque l'on parle de la pertinence politique de la recherche, je crois qu'il faut faire attention. La recherche n'a pas à correspondre automatiquement aux préoccupations politiques, de même les résultats n'ont pas à être automatiquement appliqués. Ce qu'il faut c'est un dialogue entre les deux parties, les résultats de la recherche contribuant à éclaircir, à augmenter la connaissance.

Si le chercheur comme l'analyste sont rigoureux dans leur travail, ils ne doivent pas considérer que ce qui est positif pour eux, mais aussi ils ont à jeter un regard critique sur ces résultats. Ils vivent dans des univers différents, mais ils ont à comprendre et à respecter celui de l'autre. Souvent ceux qui commandent une recherche le font en relation à un univers politisé. Cela signifie que les résultats, même positifs, sont soumis au jugement et au bon vouloir du Ministre en fonction du système et de préoccupations politiques ponctuelles.

Christopher McAll, Université de Montréal : L'État a la responsabilité, au même titre que la société civile, d'appuyer la recherche. Le problème, c'est qu'il n'y pas d'interlocuteur à la recherche sur certains points. Or, la présence d'un interlocuteur favorise le débat public et donc l'interaction. Les chercheurs, comme les décideurs, sont éloignés du milieu pratique, de la vie réelle. Au CLSC Côte-des-Neiges, le Centre de recherche et de formation met en commun des chercheurs et des intervenants. Les propositions politiques qui découlent des recherches sont donc tout de suite plus pertinentes parce qu'elles correspondent à ce que vit le public.

Marie-Thérèse Chicha, Université de Montréal : À la base, il y a la présence ou l'absence d'une volonté de la part du processus politique (valeurs et idéologie) d'atteindre les résultats. Or, ces valeurs sont celles des décideurs publics, alors que les intervenants par définition sont impliqués. Il est donc nécessaire de trouver un lieu de convergence pour élargir le dialogue.

Charlotte Poirier, Ministère des relations avec les citoyens et de l'Immigration : Il me semble à l'observation que la recherche est davantage pertinente aujourd'hui qu'elle ne l'était il y a dix ou quinze ans. Ceci est probablement dû à l'accent qui est mis sur la collaboration entre partenaires et chercheurs. D'ailleurs, il s'agit là d'un phénomène mondial: les organismes subventionnaires exigent de plus en plus une interaction avec le milieu pratique.

Victor Piché, Université de Montréal : Jusqu'à maintenant, il existe un mode de fonctionnement qui n'a pas encore été mentionné. Je pense au centre *Immigration et métropoles* dont la vocation est de mettre ensemble les décideurs et les chercheurs, ainsi que d'autres groupes. Il s'agit d'une forme d'action structurante tout à fait nouvelle. Il faudrait commencer d'ailleurs à évaluer l'impact de ce nouveau rapport. Non pas par des rencontres de discussions mais en regard des politiques d'immigration: Quel est le lien entre la recherche et la prise de décision politique? Personnellement je postule qu'il y a un effet cynergétique.

LES PROJETS DE RECHERCHE (II)
MÉTHODOLOGIE ET SOURCES DE DONNÉES

- PRÉSENTATIONS -

MÉTHODOLOGIE ET SOURCES DE DONNÉES

Jean Renaud

CEETUM

et Département de sociologie

Université de Montréal

À mon avis, la seule façon de comprendre un *processus* est de suivre les gens dans le temps. Les données de l'enquête sur l'établissement des nouveaux immigrants (1987-2000) (ENI), de même que celles de l'enquête sur l'établissement des revendicateurs du statut de réfugié (REVENDI) ont été recueillies par sondage, à passage répété pour ENI (quatre vagues d'observation des mêmes répondants) et à passage unique pour REVENDI. Dans les deux cas, le questionnaire a été construit autour d'un 'calendrier' permettant de saisir la chronologie des divers gestes d'établissement. L'analyse donne donc la priorité au longitudinal, les autres options d'analyse faisant perdre la dynamique... et donc la saisie des processus.

La base de données sur l'immigration (BDIM) est construite à partir des déclarations d'impôt et possède de ce fait des limites intrinsèques. Par définition, seuls les contribuables sont étudiés, et les variables se limitent à l'information figurant sur le visa d'immigrant et sur les déclarations fiscales. L'analyse s'attarde ici sur les deux premières migrations effectuées après l'arrivée au Canada afin d'en évaluer l'importance et les raisons.

L'enquête sur la langue de travail des petites entreprises manufacturières a été réalisée à partir d'un sondage. Celui-ci visait à interviewer, dans les mêmes entreprises, des gens à trois niveaux hiérarchiques : patron, contremaître, ouvrier. L'analyse des données compare ces trois rôles afin de voir en quoi les déterminants de la langue de travail diffèrent de l'un à l'autre.

LES DONNÉES AU CŒUR DU LIEN ENTRE LA RECHERCHE ET LA POLITIQUE

Jacques Ledent

INRS-Urbanisation

Pendant longtemps, les chercheurs à sensibilité quantitative ont utilisé des méthodes et des modèles reposant essentiellement sur des données de type macro. Comme ces méthodes et modèles se prêtaient mal à la considération de variables instrumentales permettant d'examiner les impacts économiques et sociaux des politiques publiques, ces chercheurs n'ont guère réussi à attirer l'attention des analystes en charge de suggérer les politiques publiques. Mais la disponibilité sans cesse accrue de données de type micro les incite aujourd'hui à employer de nouvelles méthodologies intégrant nombre de variables liées à des leviers politiques de sorte que les analystes sont plus susceptibles que par le passé de s'intéresser aux résultats de la recherche et aux conséquences en matière de politiques publiques qui en découlent.

Dans le domaine de l'immigration – mis à part les enquêtes spécialisées, comme l'ENI et REVENDI, dont il a été question dans l'intervention précédente – la BDIM (la Banque de données sur l'immigration) constitue la principale source de données de type micro capable de soutenir un projet de recherche donnant lieu à des résultats utiles aux analystes politiques. Néanmoins, il s'agit là d'une banque de données dont le contenu informatif, hérité du jumelage de deux banques de données aux contours prédéterminés – celle des visas d'immigrant et celle des déclarations d'impôt – est plutôt restreint et donc, jusqu'à preuve du contraire, l'utilité des résultats de recherche tirés de l'exploitation de cette banque reste en deçà de ce qui est souhaitable.

Cette situation, cependant, devrait évoluer dans un proche avenir puisque d'ici quelques années les chercheurs devraient avoir accès à l'Enquête longitudinale sur les immigrants dont la réalisation, un instant menacée par une insuffisance de fonds, est aujourd'hui sur le point de se matérialiser. Nul doute que cette enquête verra à enregistrer un grand nombre de variables pertinentes au niveau de la décision politique; mais l'information qu'elle livrera à ce niveau ne sera véritablement utilisée par les chercheurs que si ceux-ci sont capables sinon désireux d'intégrer dans leurs modèles les variables en question. C'est pourquoi, il serait vain pour les analystes responsables de la mise en oeuvre de cette enquête de définir les modalités de cette enquête et son questionnaire sans recourir à une concertation étroite avec les chercheurs.

En d'autres termes, la poursuite d'une recherche livrant des résultats utiles à la décision politique ne peut se réduire à la réalisation de projets définis de concert par chercheurs et analystes. L'orientation donnée à nombre de projets de recherche est affectée sinon dictée par la nature même des données sur lesquels ils reposent; ce qui d'emblée a pour effet de limiter les possibilités d'interaction entre chercheurs et analystes. C'est pourquoi, afin de prévenir l'occurrence de telles limitations, il importe que chercheurs et analystes s'entendent pour déterminer ensemble le contenu de l'information devant être rassemblée dans les enquêtes à réaliser à l'avenir telle l'Enquête longitudinale sur les immigrants. Ainsi, plutôt que de constituer un élément en amont de l'interaction entre chercheurs et analystes sur lequel celle-ci n'a aucune prise, les données se retrouvent-elles au coeur même de cette interaction!

RÉFLEXIONS MÉTHODOLOGIQUES

[Compte rendu d'Annick Lenoir-Achdjian]

Christopher McAll

Département de sociologie
Université de Montréal

La distinction entre méthodologies quantitative et qualitative est trop radicale. Il faut d'abord se rendre compte que les deux approches méthodologiques se fondent sur la parole de répondants (soit à l'occasion du remplissage de questionnaires ou dans le cadre d'entrevues plus ou moins structurées). Les deux ainsi ont affaire à des discours, que ce soit sous la forme de bribes (réponses abrégées à des questions) ou de réponses plus construites. Quelles que soient les différences de traitement par la suite, il y a ainsi une comparabilité au niveau de la matière première traitée et les conditions dans lesquelles ces réponses ou commentaires ont été sollicités.

Il faut aussi penser le rapport entre les deux approches méthodologiques sous l'angle de la complémentarité. Dans le cas des recherches de Christopher McAll et de Jean Renaud sur les requérants du statut de réfugié, par exemple, le premier projet, de type qualitatif et approfondi sur un échantillon aléatoire d'une soixantaine de cas, a permis de dégager un ensemble de conclusions et d'hypothèses qui ont pu être testées par la suite quantitativement sur un échantillon plus important. Il s'agit d'un exemple de complémentarité qui semble être malheureusement assez rare. L'apport des méthodes qualitatives est particulièrement mal compris et sous-évalué.

Un dernier point en ce qui concerne les méthodes. La recherche empirique est souvent dévalorisée par rapport à la recherche fondamentale (quoique, de nos jours, la dévalorisation peut aussi aller dans le sens contraire). Or le défi est de faire de la recherche qui marie les deux. La recherche empirique bien faite est celle qui soulève des questions fondamentales. Et la meilleure recherche fondamentale est celle qui soulève des questions pour la recherche empirique.

POUR UNE NOUVELLE APPROCHE DES DONNÉES RELATIVES À L'ETHNICITÉ

[Compte rendu d'Annick Lenoir-Achdjian]

Fernando Mata

Officier senior de recherche
Programme du multiculturalisme
Patrimoine Canada

Patrimoine Canada appuie les projets du Volet 1 du centre *Immigration et métropoles* qui visent à améliorer la situation socio-économique des immigrants. Mais, nous constatons que généralement les études ne portent que sur une seule génération, la personne migrante et, ne possèdent que très rarement une vision générationnelle qui comprendrait l'individu immigrant, ses parents et ses enfants. Pourtant cette dimension est très importante. À preuve, du fait de la complexité croissante des questions ethniques, Statistique Canada proposait récemment d'éliminer les questions relatives à l'origine ethnique et à la fécondité, mais finalement ces variables ont été conservées parce qu'il a été considéré que ces indicateurs constituaient des données importantes du recensement. Ce questionnement montre bien que si aujourd'hui nous possédons de meilleures bases de données, les modalités d'utilisation des variables relatives à l'ethnicité demeurent toujours aléatoires et rudimentaires. Ce qu'il faudrait, c'est que les recherches mettent davantage l'accent, comme nous le soulignons plus tôt, sur une vision générationnelle de l'ethnicité. C'est pourquoi, Patrimoine Canada considère qu'un centre comme *Immigration et métropoles* constitue une avancée pour la science.

À PROPOS D'UN PARALLÈLE AVEC L'HISTOIRE

Gérard Pinsonnault

Agent de recherche et de planification socio-économique
Direction des politiques et programmes d'immigration
Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration

Les autres sciences sociales (économie, sociologie, démographie, etc.) peuvent constituer leurs propres sources de données, par le biais d'enquêtes *ad hoc*, ou intervenir sur la collecte et la mise en forme des données, comme c'est le cas pour les recensements et les grandes enquêtes récurrentes. L'Histoire, au contraire, doit composer avec des sources fermées, mortes, souvent incomplètes. Pour en tirer quelque chose, elle a développé des méthodes rigoureuses qui permettent de les retracer, de les inventorier, de les conserver, de les restaurer, d'en faire l'exégèse. Grâce à cet exercice, elle est en mesure d'en établir la signification et la portée.

L'objet des autres sciences sociales est également, d'une certaine manière, d'écrire l'histoire, mais une histoire très récente le plus souvent. Parfois même, certains de ces « historiens du présent » s'aventurent à tenter d'écrire l'histoire de l'avenir. Avec un bonheur inégal, il va sans dire...

Parmi les sources disponibles à ces sciences de l'histoire très récente, il existe aussi un univers de données qui s'apparente à celles qu'utilisent les historiens du passé plus éloigné: les données administratives. Comme les documents qui nous sont parvenus du passé, les données administratives ont une existence propre. Elles n'ont pas été conçues, la plupart du temps, en fonction de l'analyse et de la recherche. Elles sont hétérogènes et, elles sont souvent incomplètes. Pour en saisir le sens et la portée, elles doivent, elles aussi, faire l'objet d'un travail de repérage, de restauration et d'exégèse. Leur richesse, cependant, est indéniable, en particulier depuis quelques années, alors que l'informatisation massive des activités gouvernementales a entraîné la saisie et le stockage d'une foule de renseignements qui n'étaient auparavant consignés que sur papier. Pour cette dernière raison, il était irréaliste d'envisager leur compilation et leur traitement. Tel n'est plus le cas.

Le message que je souhaite transmettre est donc le suivant: il y a lieu de s'inspirer des méthodes de l'histoire traditionnelle et d'envisager de plus en plus sérieusement le recours systématique aux données administratives dans la recherche en sciences sociales. Un corpus de données administratives organisées et documentées, dont la pertinence, le sens et la portée feraient consensus, pourrait être constitué. Dans ce dessein, un certain nombre de conditions doivent être satisfaites:

- ?? Les données administratives doivent faire l'objet d'un travail exhaustif d'inventaire, de conservation, de restauration, d'exégèse.
- ?? La documentation, généralement de nature administrative (lois, règlements mais surtout directives administratives, notes de service, etc.), doit être davantage préservée et organisée, de manière à faciliter la compréhension des données existantes.
- ?? Les chercheurs universitaires doivent surmonter certaines de leurs résistances quant à l'utilisation de ces données.
- ?? Une meilleure collaboration devrait s'instaurer entre chercheurs universitaires et chercheurs œuvrant au sein de l'appareil gouvernemental, en vue de l'organisation des données administratives et de leur exploitation à des fins de recherche.
- ?? Les fonctions de recherche, au sein même des organismes et des ministères, doivent être préservées et développées.
- ?? L'accès aux données administratives, par des chercheurs extérieurs à l'appareil gouvernemental, devrait être envisagé, sous réserve du respect de l'esprit des lois garantissant la confidentialité des données personnelles.

La réalisation de ces préalables, tout en ne constituant en soi qu'une œuvre modeste, contribuerait de manière significative à faire progresser l'état des connaissances ainsi qu'à élargir les assises factuelles sur lesquelles peuvent s'appuyer les analystes et décideurs gouvernementaux chargés d'élaborer, de mettre en place ou plus simplement de modifier les politiques et les programmes.

LES PROJETS DE RECHERCHE (II)
MÉTHODOLOGIE ET SOURCES DE DONNÉES

- ÉCHANGES -

[Prise de notes par Annick Lenoir-Achdjian]

Yvan Turcotte, Ministère des relations avec les citoyens et de l'Immigration : J'ai été touché par les propos de Christopher McAll concernant le fait d'éclairer les idéaux et les valeurs derrière la prise de décision politique. Son discours est intéressant en ce sens qu'il met en évidence la distance entre l'action et la finalité, entre la volonté politique d'agir et les choix politiques effectifs, tout en soulignant également la nécessité d'une méthodologie rigoureuse. De fait, le choix de la méthode, le recueil des données, l'approche adoptée, de même que la période choisie pour l'enquête révèlent les *a priori* des chercheurs. Ce qui m'amène à souligner que la non application des résultats par la suite sur le plan politique peut également signifier une absence de volonté de la part des décideurs comme l'absence d'un manque de rigueur de la part des chercheurs. Par conséquent, je me questionne: Comment peut-on être certain que le chercheur a été vraiment rigoureux?

Dominique Parisien, Santé Canada : Tout dépend des méthodes choisies pour utiliser le réel. Par exemple, à Santé Canada, nous nous sommes lancés dans une standardisation des outils lors d'une recherche pan-canadienne. Mais après cinq ans d'enquête, nous avons constaté que nos résultats n'étaient pas valides parce qu'ils semblaient aplanir la réalité. Nous savions que le programme étudié comportait des effets positifs, mais les résultats montraient l'inverse et cela semble avoir été causé directement par le choix de la méthode à l'origine. Aujourd'hui, nous privilégions le choix des études de cas pour annuler l'effet négatif de la première méthode.

Louis-René Gagnon, Ministère des relations avec les citoyens et de l'Immigration : Le problème vient aussi du fait que les résultats de recherche sont souvent mal utilisés. Il faut savoir respecter les limites de nos données.

Anna Maria Fiore, Ville de Montréal : Personnellement, je constate que les unités municipales sont les parents pauvres de la recherche. Par exemple au centre *Immigration et métropoles*, on étudie le phénomène de l'immigration. Comme ce phénomène se produit souvent en contexte urbain, les recherches portent sur le contexte urbain. Mais, je constate qu'elles sont souvent déconnectées de l'assise locale. Il y a un lien à établir entre la recherche et le local et là je pense aux municipalités ainsi qu'aux ONG.

Je veux revenir également sur le lien qu'a établi plutôt Christopher McAll entre les recherches quantitatives et les recherches qualitatives. En tant qu'anthropologue, je trouve qu'il y a une vision ethnologique intéressante à produire pour aider les intervenants qui ont à intervenir localement et qui se sentent démunis. Souvent par exemple, les projets portent sur les revendicateurs et les réfugiés comme étant une masse indifférenciée, mais les intervenants ont besoin de connaître le contexte mondial qui produit ce phénomène, ça les aiderait à mieux comprendre ce qu'ils vivent, ce à quoi ils sont confrontés.

Brigitte Diogo, Citoyenneté et Immigration Canada : Je me demande si les données peuvent répondre aux intérêts politiques. Quelle est la place du chercheur dans le choix du mécanisme de collecte de données? À partir de quels critères ce choix se fait-il? Par exemple, dans le cas de Statistique Canada, y avait-il eu un processus de consultation auprès des chercheurs lorsqu'il a été question de ne pas rassembler les données relatives à l'ethnicité?

Louis Grignon, Département des ressources humaines Canada : La question de l'ethnicité dans le recensement a été abordée auprès des chercheurs par Statistique Canada et ceux-ci ont refusé qu'on supprime les variables qui lui sont liées. Pour Statistique Canada, ces variables posaient problème parce que nombre d'individus issus de plusieurs générations de vie au Canada préfèrent se définir comme Canadien d'origine mais aussi, parce qu'avec l'accroissement des possibilités de mélange, l'idée d'une identité ethnique spécifique n'est plus opératoire.

Victor Piché, Université de Montréal : Statistique Canada est l'entreprise gouvernementale la plus consultative au pays. Le théoricien en chef suggère, mais il reste que c'est le Conseil des Ministres qui décide.

Anna Maria Fiore, Ville de Montréal : Je pense que les gens ont quelque chose à dire sur la manière dont il se définissent et cela devrait influencer l'objet d'étude et la définition du projet. Comme décideurs publics, il faut aussi en tenir compte.

Gérard Pinsonnault, Ministère des relations avec les citoyens et de l'Immigration : Dans le même ordre d'idée, il semble que ce soit au Québec qu'on relève le plus haut taux d'identification comme canadien. Mais cela ne veut peut-être que signifier une identification préconçue: canadien-français. Le fait de n'inclure que le terme canadien dans le recensement et non pas canadien-français et canadien-anglais reflète aussi un choix politique.

Victor Piché, Université de Montréal : En France, on rit de nous quand on dit que nous avons un terme pour désigner les gens de couleur: « minorités visibles ». Mais, en fait ce sont ces minorités eux-mêmes qui refusent que ce terme disparaisse, ce n'est pas une invention des chercheurs.

Claude Langlois, Citoyenneté et Immigration Canada : J'aimerais signaler une initiative particulière qui s'est développée dans le cadre du Projet Metropolis. Statistique Canada, Patrimoine Canada et Citoyenneté et Immigration Canada fournissent aux quatre centres Metropolis dont *Immigration et métropoles* des données à un coût bon marché. Par conséquent, le problème du coût des données pourrait sans doute se régler au moyen d'initiatives de ce genre.

Christopher McAll, Université de Montréal : Pour bien comprendre le problème, aujourd'hui, il faut faire attention aux sources de données possibles. Cela demande de la part du chercheur une certaine vigilance à reconnaître qu'il a lui aussi des valeurs. C'est ce que l'on appelle de la rigueur. Évidemment il arrive qu'une mauvaise utilisation des données soit faite malgré tout. Par exemple je me souviens que j'avais décrit en 1991 un problème de discrimination à l'encontre d'immigrants. Or la Chambre des communes a utilisé comme prétexte la présence de ce type de problèmes pour suggérer une réduction du volume des immigrants.

Jean Renaud, Université de Montréal : Si les choix que pose le chercheur démontrent ses valeurs, cela est vrai aussi pour ses interlocuteurs. L'interprétation des résultats peut être fort différente selon la période ou la personne qui les utilise. C'est un problème insoluble parce qu'il fait partie de la dynamique politique normale.

Victor Piché, Université de Montréal : Il existe une garantie de rigueur chez le chercheur qui est liée aux règles internes de la recherche: la publication des résultats dans des revues spécialisées, internationales au terme d'une évaluation par des lecteurs externes (des pairs). Ainsi, l'univers de recherche possède sa propre logique qui est aussi une garantie de rigueur, mais cette logique n'est pas incompatible avec les liens entre recherche et décisions politiques.

LES POLITIQUES PUBLIQUES (I) :
LES RÉFUGIÉS
- PRÉSENTATIONS –

La recherche communautaire

[Compte rendu de Francine Bernèche]

Abdelwahed Mekki-Berrada

Responsable de la recherche

Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes

On peut concevoir qu'il existe une triade formée par les intervenants, les chercheurs et les recherches du milieu communautaire. Il donne lieu à un type de recherches qui est appelé à se développer très rapidement, car le milieu communautaire devient un acteur de plus en plus important en matière de recherche sur l'immigration et l'intégration.

Les «chercheurs communautaires» constituent en fait une «espèce en voie d'apparition». Ils sont souvent des diplômés universitaires ayant obtenu leur doctorat dans divers domaines des sciences sociales (anthropologie, sociologie, travail social, philosophie politique, etc.). Depuis une dizaine d'années, ils travaillent au sein d'unités de recherche dans les centres auxquels ils sont rattachés. Ces chercheurs pilotent et réalisent des recherches transversales et publient dans des revues scientifiques et/ou communautaires. Les recherches qu'ils effectuent répondent à toutes les exigences de rigueur méthodologique, même si elles peuvent se trouver parfois limitées par les moyens plus restreints dont dispose le milieu communautaire. Somme toute, les recherches de ce milieu produisent du savoir qui peut être utile aux autres acteurs dans le domaine de l'immigration et de l'intégration.

Les recherches réalisées par le milieu communautaire et les chercheurs qui en sont responsables doivent donc être prises en considération si l'on veut développer des dynamiques d'échanges entre les chercheurs de divers milieux et les intervenants aux divers niveaux décisionnels. Il reste que les chercheurs œuvrant dans le milieu communautaire sont, en quelque sorte, les «prolétaires de la recherche» et intègrent une double culture, à la fois universitaire et communautaire.

INTERROGATIONS DE RECHERCHE LORS DE L'ÉLABORATION DE POLITIQUES PUBLIQUES EN MATIÈRE DE RÉFUGIÉS ET PERTINENCE POLITIQUE DE LA RECHERCHE

Brigitte Diogo

Analyste politique
Division des liaisons internationales
Citoyenneté et Immigration Canada

Il n'appartient pas vraiment à l'analyste politique de préciser les questions de recherche auxquelles le chercheurs devrait s'adresser car il y a une limite dans l'ingérence qu'il peut exercer dans ce choix. Toutefois, rien n'empêche que, dans la démarche exploratoire pour trouver un sujet de recherche, le chercheur puisse consulter les analystes politiques pour connaître leurs préoccupations et intérêts du moment. Il appartient souvent au chercheur d'initier cette démarche. Mais avec le Projet Métropolis on devrait s'attendre à ce que la démarche inverse se fasse de plus en plus sans pour autant remettre en cause l'indépendance et l'objectivité du chercheur.

À priori, toutes les questions qui touchent les réfugiés intéressent l'analyste politique qui travaille dans le domaine des réfugiés. Cependant, le niveau de cet intérêt (élevé ou bas) dépendra du fait que la recherche en question est, directement ou en partie, reliée ou non aux politiques et programmes gouvernementaux sur les réfugiés. Et ceci, qu'il s'agisse d'une recherche critique ou pas. Des exemples de questions de recherche qui suscitent souvent de l'intérêt chez l'analyste politique comprennent: l'impact des services et programmes offerts aux réfugiés, le processus d'établissement des réfugiés et leur insertion dans le marché du travail, les études comparatives qui examinent le système canadien par rapport à celui d'autres pays. Les études qui s'attaquent aux « mythes » sont également d'un intérêt particulier.

Dans l'ensemble, ce n'est pas parce que les chercheurs étudient ou étudieront de plus en plus des questions qui intéressent de près les analystes politiques que leur recherche aura une plus grande pertinence politique. En d'autres termes, la pertinence politique de la recherche ne dépend pas seulement du fait d'avoir une problématique d'intérêt commun (à l'analyste et au chercheur). Elle dépend également de la connaissance que le chercheur a des programmes et politiques en place et de sa capacité à en tenir compte dans son analyse ainsi que de la capacité de l'analyste politique à exprimer ses besoins en recherche, à digérer les résultats de cette recherche et tout ceci, sans remettre en cause la liberté intellectuelle du chercheur.

Il n'y a pas de doute que le chercheur et l'analyste politique fonctionnent dans deux univers très différents. Le Projet Métropolis permet à ces deux univers de se rencontrer. Toutefois une telle rencontre ne sera fructueuse que si le chercheur et l'analyste font des efforts pour mieux connaître, comprendre, respecter et redécouvrir de temps à autre l'univers de l'autre. Ce mini-colloque constitue un pas de plus dans la bonne direction.

RÉFLEXIONS SUR LES POLITIQUES ET PROGRAMMES À L'INTENTION DES DEMANDEURS D'ASILE

Alain Dufour

Directeur par intérim
Planification stratégique
Ministère des relations avec les citoyens et de l'immigratiON

On a intitulé cet atelier *Les politiques publiques: les réfugiés* alors qu'en fait les études réalisées auxquelles on a fait référence parlent des demandeurs d'asile (ou de revendicateurs du statut de réfugié) qui ont été régularisés.

Sans entrer dans les détails, la distinction n'en est pas moins importante puisqu'il faut bien situer à quel niveau l'intervention du gouvernement est souhaitée. S'agissant des demandeurs d'asile ou des revendicateurs, les gouvernements – et en particulier le gouvernement fédéral – ont d'abord comme responsabilité de les accueillir et d'établir le bien-fondé de leur demande et ce, en suivant les dispositions prévues par les accords internationaux en vigueur. Ce n'est qu'ensuite, lorsqu'il s'agit effectivement de personnes auxquelles on octroie le statut de réfugié, que les gouvernements – et toute la société d'accueil – ont la responsabilité de faciliter leur intégration sociale et économique.

Sans remettre en question la méthodologie des enquêtes dont on a fait état, il n'est pas dit que les décideurs doivent répondre de façon spécifique à chaque conclusion de chaque enquête qui est produite car on risquerait alors d'être taxés de gérer à la pièce, sans cohésion d'ensemble. D'ailleurs, il est bien évident que lorsque les conclusions sont favorables à un groupe, ce groupe tentera de les mettre en valeur et de convaincre les autorités d'agir rapidement. Ainsi, dans l'enquête sur les revendicateurs de Jean Renaud, on conclut, entre autres, que le fait d'avoir fréquenté un ONG réduit le temps requis pour se trouver un premier emploi. Les ONG sont donc utiles et performants. Parfait! Ceci vient rassurer les autorités gouvernementales qui, depuis longtemps, financent les ONG pour offrir des services... aux résidents permanents. Peut-on dire, par ailleurs, que les revendicateurs qui fréquentent les ONG sont ceux qui sont les plus débrouillards, qu'ils sont du genre à mettre toutes les chances avec eux pour accéder à un premier emploi. D'autre part, si l'enquête avait plutôt montré que les ONG n'ont pas d'impact, ou même ont un impact négatif, on aurait certainement fait état de la mission impossible des ONG à qui on laisse la responsabilité d'intervenir auprès des cas les plus difficiles et les plus lourds.

Les ONG qui interviennent présentement auprès des revendicateurs le font, il est vrai, sans avoir le financement requis. Ils interviennent donc à la marge. Une analyse coût/bénéfices indiquerait certainement un rendement important puisqu'on a pas institutionnalisé ce type d'interventions. Mettre en place un programme d'aide spécifique aux revendicateurs générerait certainement plus de coûts, tant du côté des ONG que du côté de l'Administration, les uns voulant mieux se structurer pour offrir ce nouveau service, les autres devant gérer et contrôler l'allocation des subventions versées. En prenant en considération la proportion de personnes à qui le statut de réfugié ne sera pas accordé, le gain net risque alors d'être mince.

Lorsque les gestionnaires publics dépensent des sommes d'argent, ils doivent considérer cela comme un investissement. Les contribuables doivent en effet s'attendre à ce que les montants dépensés en leur nom leur rapportent. Le « retour sur l'investissement » peut être de nature sociale ou économique. Mettre en place des programmes qui assurent une meilleure équité, une meilleure distribution de la richesse, favorisera la cohésion sociale bénéfique à l'ensemble de la société. D'autres programmes auront des retombées économiques plus évidentes comme, par exemple, les mesures visant à faciliter l'insertion économique de certaines personnes. L'insertion en emploi permettra à ces personnes de contribuer à la croissance économique du pays. C'est donc dire que, pour mettre en place de nouveaux programmes, il faut en démontrer le gain net pour la société.

Dans le cas particulier de l'aide humanitaire, on doit aussi prendre en compte les obligations auxquelles le Canada, et par le fait même le Québec, se sont engagés. Parmi les principales mesures auxquelles les demandeurs d'asile ont droit, mentionnons les soins de santé, l'éducation et, par le biais de prestations de la sécurité du revenu, la possibilité de se loger et de se nourrir décentement. Ils ont également le droit d'occuper un emploi.

Ainsi, veut-on élaborer une politique ou des programmes qui visent l'intégration économique ou sociale des demandeurs d'asile? Le faire ne reviendrait-il pas à augmenter l'offre de services et à devenir ainsi plus « attractif » ou même plus « attrayant ». Or le Québec reçoit déjà environ 40% de l'ensemble des demandes d'asile faites au Canada alors qu'il accueille moins de 20% des immigrants admis au Canada. Que peut-on en conclure? Que le Québec est d'avantage perçu comme une terre d'asile que comme une terre d'accueil? A-t-on étudié cette question pourtant non négligeable?

Dans l'exercice de planification des services publics, les gestionnaires gouvernementaux doivent, cela devrait aller de soi, veiller à l'allocation optimale des fonds publics. Est-il souhaitable, dans un contexte où le gouvernement provincial doit encore gratter les fonds de tiroir pour obtenir un certain équilibre budgétaire, de proposer de nouveaux services? Pour conserver cet équilibre budgétaire, il faudrait assurément diminuer d'autres services. Un nouveau programme qui coûterait 1 000\$ par demandeur d'asile coûterait 10M\$ au trésor public québécois. Avec un taux synthétique d'acceptation de l'ordre de 40%, ce sont 6M\$ qui seraient ainsi dépensés sans compensation. Offrir un nouveau service à la population n'est pas difficile, en retirer un l'est davantage. Or il serait difficilement défendable, me semble-t-il, d'en donner plus aux revendicateurs et moins aux résidents permanents ou aux citoyens canadiens, qu'ils soient naturalisés ou non.

La principale mesure qui reste, et qui est peut-être la plus réaliste et la moins coûteuse, est de chercher, avec l'aide du gouvernement fédéral - et pourquoi pas des ONG - à réduire les délais de traitement des demandes d'asile. Le gouvernement du Québec pourra dès lors agir auprès de ceux qui sont les plus susceptibles de bénéficier de l'aide accordée et ainsi accroître les retombées pour l'ensemble de la société.

LA VILLE DE MONTRÉAL ET LES POLITIQUES PUBLIQUES CONCERNANT LES RÉFUGIÉS

Anna Maria Fiore

Conseillère en affaires interculturelles
Service des affaires interculturelles
Ville de Montréal

Montréal mise sur la diversité ethnoculturelle considérée comme un atout majeur pour son développement économique, social et culturel. L'administration municipale soutient les interventions des partenaires communautaires et institutionnels dans le domaine de l'insertion des immigrants et adapte ses services à cette diversité, bien que l'immigration ne soit pas un dossier de juridiction municipale. Le Bureau des affaires interculturelles coordonne, depuis 1994, le Plan d'action institutionnel de la Ville de Montréal en cette matière. En ce qui touche aux demandeurs d'asile, Montréal offre un service adapté avec le Centre spécialisé revendicateurs du statut de réfugié depuis 1988.

Le développement de la recherche sur les questions touchant l'intégration des immigrants en milieu urbain est important pour les décideurs de la Ville. Montréal a d'ailleurs offert un soutien actif à la création du Centre de recherche interuniversitaire de Montréal sur l'immigration, l'intégration et la dynamique urbaine, *Immigration et métropoles*. Plusieurs intervenants municipaux participent aux différentes activités du centre. La collaboration entre ces derniers et les chercheurs porte fruit. De plus en plus de recherches sur l'immigration portent aujourd'hui sur des questions d'intérêt municipal.

Toutefois des efforts restent à faire pour mieux comprendre le processus d'insertion des immigrants sur le territoire spécifique de la Ville de Montréal et de ses neuf régions administratives, notamment en ce qui concerne les demandeurs d'asile. Les études de Christopher McAll, Jean Renaud et de la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes ont ouvert de nouvelles perspectives mais d'autres thématiques de recherche pourraient être également traitées. Cela devient d'autant plus pressant avec la croissance et la concentration de cette population sur le territoire de Montréal - environ 7000 demandes de première attribution pour la seule année 1999 - et la détérioration de leurs conditions socio-économiques. Des études seraient souhaitables sur les thèmes suivants: 1) portrait des revendicateurs du statut de réfugié selon leurs caractéristiques socio-démographiques; 2) études des conditions d'hébergement et de logement des réfugiés et demandeurs d'asile dans les quartiers de Montréal; 3) étude de l'impact des politiques gouvernementales en matière de sélection et d'accueil des demandeurs d'asile sur les conditions de vie et l'insertion psychosociale et socio-économique des revendicateurs du statut de réfugié; 4) étude de la perception des demandeurs d'asile par la population montréalaise et inversement de la perception de la population montréalaise par les demandeurs d'asile; et 5) évaluation des opérations d'accueil d'urgence comme celle des Kosovars en 1999.

De façon générale, il importe également de développer des stratégies multiples de diffusion de la recherche mieux adaptées aux contraintes et modes de communication des différents publics-cibles (communautaire, gouvernemental de première ligne, décideurs). Le rapprochement entre le milieu de la recherche et les centres d'action et de décision, déjà amorcé par le centre *Immigration et métropoles*, gagnerait à être bonifié pour l'amélioration de la vie dans la cité.

LES RÉFUGIÉS : UN PROCESSUS D'INFLUENCE À QUATRE TEMPS

Jean Renaud

CEETUM
et Département de sociologie
Université de Montréal

AVANT l'enquête, il y a des rencontres, discussions, propositions : le MRCI a pris la responsabilité d'organiser des forums, le chercheur s'est rendu disponible, au moins cinquante personnes ont été rencontrées (parmi les ministères et ONG). Il s'agit d'aller chercher non seulement les 'questions' que les gens se posent mais aussi leur expertise sur le sujet. Du point de vue du chercheur, cela lui permet de se faire une tête et de retraduire les préoccupations qui lui sont amenées. En quelque sorte il s'agit d'un jeu d'influence où le chercheur se fait, somme toute, former au contact des personnes qui oeuvrent dans le domaine et a la chance d'apercevoir des pistes que la littérature scientifique n'a pas abordée; cela lui permet de concevoir le questionnaire et l'analyse de façon beaucoup plus large que s'il était resté enfermé dans son univers. En contre partie, il conserve la liberté de ne retenir que ce qui lui paraît pertinent.

PENDANT l'enquête et l'analyse, il y a une certaine division du travail: le MRCI valide l'échantillon à partir de ses fichiers administratifs (ce que le chercheur ne pourrait jamais faire à cause de la loi sur l'accès à l'information), alors que le chercheur fait son travail dans une certaine solitude (agréable...). La seule vérification externe exercée sur le chercheur porte sur le respect de la cadence (le calendrier de réalisation) mais pas sur les contenus. La tâche de vulgarisation des contenus incombe d'abord au chercheur.

APRÈS le rapport, s'il existe une période d'usage exclusif du « commanditaire », la traduction des conséquences politiques relève de tous les acteurs. Pour mieux la faire, une compréhension de base des opérations de recherche est requise. Le rôle du chercheur est donc de se rendre disponible pour toutes les tribunes voulant en débattre.

LONGTEMPS APRÈS, la démarche continue. De nouveaux projets utilisant la base de données voient le jour, de nouveaux étudiants réalisent leur mémoire ou leur thèse à partir de cette banque. Le travail de professeur, d'enseignant, continue : le chercheur enseigne ses résultats et forme des étudiants. De ce fait, se crée un intérêt plus général pour ces questions. Simultanément, d'autres chercheurs s'interrogent à leur tour et le débat continue...

LES VALEURS POLITIQUES ET LA RECHERCHE

[Compte rendu de Francine Bernèche]

Christopher McAll

Département de sociologie
Université de Montréal)

Mener une recherche sur les réfugiés interpelle les chercheurs quant aux finalités poursuivies et aux valeurs mises en cause. Dans le cas de la recherche sur les requérants du statut de réfugié, cette question est particulièrement complexe.

Ce type de recherche met en évidence les contradictions existant entre différentes valeurs. Ainsi, à la suite de rencontres avec plusieurs intervenants dans le domaine de l'aide sociale, il est apparu évident que la politique d'aide sociale, qui valorise l'insertion dans le marché du travail, transmet un double message aux requérants. D'une part, ceux-ci vivent une situation marquée par l'attente d'un statut et le caractère temporaire de leurs engagements; d'autre part, on les incite à s'intégrer avant même de savoir s'ils pourront rester au pays. Les intervenants eux-mêmes ont de la difficulté à gérer l'ambivalence de ce message.

La question des valeurs s'avère donc complexe à traiter dans le contexte des recherches. De plus, la recherche contractuelle ne permet pas toujours d'exprimer un point de vue critique de façon aussi dégagée que dans le cadre de recherche subventionnée. Heureusement, le contrat signé avec le Ministère des relations avec les citoyens et de l'Immigration (MRCI) pour la recherche sur les requérants a permis de disposer d'une marge de manoeuvre afin de pouvoir critiquer les actions gouvernementales.

Enfin, pour certains types de recherche, les chercheurs gagneraient à être plus proches de l'action, notamment en ce qui concerne l'étape de la préparation ainsi que la validation et la diffusion des résultats.

**LES POLITIQUES PUBLIQUES (I) :
LES RÉFUGIÉS**

- ÉCHANGES -

[Prise de notes par Annick Lenoir-Achdjian]

Alain Dufour, Ministère des relations avec les citoyens et de l'Immigration : J'aimerais répondre aux questions de Christopher McAll sur le retrait des services de francisation accordés aux revendicateurs du statut de réfugié. La décision du MRCI a été prise après avoir constaté qu'avec la baisse des niveaux d'immigration les revendicateurs se retrouvaient en majorité dans les classes de francisation plutôt que la clientèle effectivement visée par les programmes. Or, cette situation entraine en contradiction avec la décision initiale de ne pas fournir aux revendicateurs de services supplémentaires. Mais, les fondements de cette prise de décision ne signifient toutefois pas que les résultats de la recherche ne sont pas pris en compte.

Charlotte Poirier, Ministère des relations avec les citoyens et de l'Immigration : En ce qui a trait aux résultats de recherche, je me demande s'il existe un mécanisme autre que la constitution de groupes qui permette de valider ces résultats comme cela se fait quand un article est soumis à une revue avec comité de lecture formé de pairs. À ce sujet, Christopher McAll a signalé que, dans le cadre d'une recherche sur les profils de pauvreté au centre-ville, des tables rondes avaient été formées avec des résidents des Habitations Jeanne-Mance afin de voir si les résultats de la recherche reflétaient bien leur situation. Cette façon de faire ne remplace toutefois pas les autres formes de validation, parce que les personnes concernées par une recherche ne sont pas toutes en mesure de porter un jugement scientifique sur les résultats obtenus.

Jean Renaud, Université de Montréal : Selon moi, les ministères comptent un grand nombre de spécialistes qui s'avèrent être des «lecteurs aguerris» et qui possèdent une expertise comparable à celle des évaluateurs des comités de revue.

Paul Simard, anciennement du Ministère des relations avec les citoyens et de l'Immigration : Ne serait-il pas possible de rejoindre les chercheurs en dehors du contexte des recherches commanditées ou subventionnées de manière à susciter des débats ouverts sur diverses questions? De telles discussions libres, en dehors du cadre formel des contrats de recherche, pourraient contribuer à définir préalablement des problématiques, ce qui fait défaut actuellement et empêche l'émergence d'activités structurantes.

Stephan Reichhold, Table de concertation des organismes au service des personnes immigrantes et réfugiées : D'après moi, le Projet Metropolis représente le lieu d'échanges approprié pour répondre à cet objectif.

Brigitte Diogo, Citoyenneté et Immigration Canada : Je trouve que la diffusion des informations reste quelque peu déficiente. Mes collègues de travail, par exemple, ne sont tenus au courant des activités du Projet Metropolis que si je distribue moi-même les informations au sein du ministère. On doit tenter d'améliorer les échanges avec les chercheurs, par exemple en discutant du format et de la fréquence des communications à entretenir. De plus, il y aurait lieu de favoriser l'accès aux recherches autres que celles mises sur pied par les ministères eux-mêmes.

Victor Piché, Université de Montréal : J'aimerais vous rappeler que le centre *Immigration et métropoles* offre la possibilité aux partenaires d'influencer les recherches en exprimant leurs préoccupations à l'intérieur des différents volets ou aux tables de concertation. Il serait important que les personnes extérieures au milieu universitaire puissent également fréquenter les lieux et les forums d'échanges où les chercheurs présentent leurs communications, tels l'ACFAS (Association canadienne-française pour l'avancement des sciences).

Alain Dufour, Ministère des relations avec les citoyens et de l'Immigration : D'après ma participation à titre de directeur par intérim de la recherche au MRCl, je trouve que le Projet Metropolis constitue une initiative intéressante afin de rejoindre des personnes ayant besoin d'être informées sur les recherches en matière d'immigration et d'intégration (les gestionnaires notamment). Les différentes conférences internationale et nationale du Projet Metropolis qui se sont tenues respectivement à Washington (décembre 1999) et à Toronto (mars 2000), ainsi que les mini-colloques du centre *Immigration et métropoles* (ceux de novembre 1999 et d'avril 2000), sont des exemples de rencontres ouvertes à des représentants de divers milieux, entre autres, ceux des organismes communautaires.

Paul Simard, anciennement du Ministère des relations avec les citoyens et de l'Immigration : Il faut trouver des lieux où il est possible de parler plus largement des problématiques et des enjeux en émergence. Les colloques scientifiques sont destinés à un public restreint; ce qui ne favorise pas nécessairement les échanges.

Anna Maria Fiore, Ville de Montréal: Je suis d'accord avec les commentaires précédents sur l'intérêt des rencontres organisées par le centre *Immigration et métropoles*. J'estime toutefois que ces rencontres devraient être préparées plus longtemps à l'avance afin de permettre aux fonctionnaires de mieux gérer leur temps, compte tenu des exigences de leur charge de travail. Il serait par ailleurs intéressant de fournir aux gestionnaires des informations synthétiques dont ils pourraient prendre connaissance rapidement, ou encore d'aller dans leur milieu de travail pour les rencontrer et discuter avec eux.

Abdelwahed Mekki-Berrada, Table de concertation des organismes au service des personnes immigrantes et réfugiées : Il est souvent plus exigeant pour les chercheurs d'établir des contacts avec les décideurs et de les convaincre de la pertinence de mener une recherche que de réaliser cette recherche elle-même.

Christopher McAll, Université de Montréal : J'aimerais vous rappeler qu'il y a une crise d'embauche dans le milieu universitaire et que l'âge moyen des professeurs-chercheurs augmente à chaque année de près d'une année. Le vieillissement du corps professoral et le peu de place qui est faite aux jeunes chercheurs représentent un problème important auquel il faut faire face.

Sylvie Guyon, CAMO-personnes immigrantes : Je pense qu'il faut faire la différence entre répondre à une question de recherche et comprendre un phénomène. Les fonctionnaires et les chercheurs peuvent sans doute se rejoindre, mais pas nécessairement sur les mêmes questions à traiter en priorité dans la recherche. Vu que les subventions de recherche sont accordées en fonction de la concordance des projets avec les programmes des organismes, je me demande s'il serait possible d'influencer l'orientation de ces programmes et si oui, comment on pourrait arriver à le faire.

LES POLITIQUES PUBLIQUES (II) :
LA MIGRATION SECONDAIRE
- PRÉSENTATIONS -

LA DIFFICULTÉ D'ACCÈS À L'EMPLOI : UN PROBLÈME QUI TOUCHE PARTICULIÈREMENT LES IMMIGRANTS

[Compte rendu de Francine Bernèche]

Gary Obas

Directeur
Centre d'appui aux communautés immigrantes de Bordeaux-Cartierville

Les problèmes du sous-emploi et du chômage s'imposent comme les principaux problèmes auxquels sont confrontées les communautés immigrantes, mais la barrière linguistique ne constitue pas le principal obstacle à l'accès à l'emploi. En fait, la non-reconnaissance des acquis et des diplômes limite davantage les possibilités d'obtenir un emploi. Entre autres, le manque d'expérience canadienne représente un motif fréquent de refus. La xénophobie et la discrimination sont aussi des facteurs importants de blocage, comme l'illustre une recherche montrant que les hommes noirs connaissent les taux de chômage les plus élevés.

On observe donc un grand désarroi et beaucoup de précarité parmi ces exclus du marché du travail. Ceux-ci veulent bien mettre leurs connaissances et leurs aptitudes au profit de la société, mais encore faut-il que celle-ci les reconnaisse. Cette situation amène des professionnels à occuper des emplois fort éloignés de leur propre expérience de travail, comme des postes de femme de chambre ou de concierge. En se retrouvant ainsi «hors circuit» par rapport à leur domaine d'expertise, ils en viennent à se dévaloriser et se considèrent déqualifiés.

Le retour aux études n'est pas en lui-même un garant d'emploi ultérieur. Les programmes d'accès à l'égalité (PAE) en emploi ne produisent pas non plus les effets escomptés dans la fonction publique. Ainsi, à la STCUM, ce programme ne concerne que les emplois de chauffeur et de manutentionnaire.

Ce qui ressort de ce constat, c'est la fragilité des conditions de vie que connaissent ces immigrants. Or, la rétention des nouveaux arrivants dans un pays est intimement liée à l'emploi et l'on peut dire: «qui trouve emploi, trouve pays». L'intégration des immigrants passe avant tout par l'aspect économique. Ces personnes représentent en quelque sorte des «cerveaux oubliés» par une société qui viendrait de gagner à la loterie des travailleurs tout en oubliant de réclamer le «gros lot».

LA MIGRATION SECONDAIRE: ENJEUX ET POLITIQUES PUBLIQUES

[Compte rendu de Francine Bernèche]

Louis Grignon

Directeur Études sur le chômage et la croissance de l'emploi
Développement des ressources humaines Canada

La direction générale de la recherche à Développement des ressources humaines Canada (DRHC) joue le rôle d'une interface entre la recherche et la prise de décisions. Cette direction mène des recherches et en commandite, tout en suivant avec intérêt les activités du Projet Metropolis. Il s'agit de voir dans quelle mesure peut s'établir un partenariat qui permettrait de répondre aux intérêts de recherche de DRHC.

Le principal objectif de DRHC consiste à apporter un soutien aux individus afin qu'ils puissent participer pleinement au marché du travail et à la société. Pour appuyer la réalisation de cet objectif, la direction de la recherche s'intéresse à plusieurs sujets d'étude, entre autres: l'intégration des immigrants, leur performance économique, la situation comparative de la «seconde génération» et la question de l'exclusion. L'intérêt porté à la mobilité interprovinciale des travailleurs concerne aussi les immigrants.

La migration secondaire, thème de cet atelier, soulève des enjeux importants:

- l'équilibre démographique et le poids politique des régions;
- l'offre et la demande de travail et les compétences régionales;
- le dynamisme économique à l'échelle des régions;
- la lutte contre le racisme et la xénophobie.

Il importe surtout d'évaluer l'efficacité de la migration secondaire et de déterminer si les obstacles sont insurmontables ou peuvent être contrés.

Enfin, la migration secondaire entraîne des impacts importants au plan des politiques publiques. Les décideurs sont appelés à intervenir principalement dans les domaines suivants: l'information sur le marché du travail, le logement ainsi que l'accueil, la formation et l'éducation des immigrants.

LA MIGRATION SECONDAIRE ET LES POLITIQUES PUBLIQUES

Danielle Cornellier

Coordonnatrice-opérations régionalisation
Ministère des relations avec les citoyens et de l'Immigration

1. Les leviers politiques

La régionalisation des immigrants est capitale pour tirer profit de la capacité d'accueil du Québec. L'apport des immigrants est vu comme un élément dynamique pouvant contribuer au développement socio-économique et culturel des régions.

1.1 Politique de régionalisation des immigrants, c-à-d en matière d'attraction et de rétention des immigrants en région

- Priorité aux régions centrales, c'est-à-dire la capitale nationale et l'Outaouais, les Laurentides, Lanaudière, la Montérégie (sauf la proche Rive-sud / Longueuil – Brossard), l'Estrie, le Centre-du-Québec et Chaudières-Appalaches
- Opportunités concrètes (occasion d'affaires, emplois disponibles): dynamisme économique
- Ouverture du milieu d'accueil et partenariat avec les acteurs locaux et régionaux
- Volonté des immigrants de s'établir en région
- Présence de membres de communautés culturelles en région

1.2 Objectifs du plan stratégique 2000-2003 en matière de régionalisation des immigrants

- Porter à plus de 6 000, en 2001, le nombre de nouveaux arrivants qui s'établissent à l'extérieur des régions de Montréal, de Laval et de la proche Rive-sud
- Porter à 70%, en 2001, le taux de rétention des immigrants en région

1.3 La politique de soutien au développement local et régional

- La stratégie du MRCI s'inscrit dans le cadre de la politique de soutien au développement local et régional
- Les interventions en région du MRCI s'appuient sur les structures et les moyens mis en place dans le cadre de cette politique gouvernementale et mise sur le dynamisme des acteurs locaux pour favoriser l'ouverture du milieu et travailler à sa préparation:

☒ Planification stratégique régionale

☒ Ententes cadres

☒ Ententes spécifiques

☒ GAR et CLD

1.4 Les programmes au MRCI

- Le FDIR (Fonds de développement de l'immigration en région)
 - ✍ 22 projets en 5 ans : 11 projets (1994-95) -- 31 projets (1998-99)
 - ✍ Crédits alloués : 386 000\$ (1994-95) -- 638 000\$ (1998-99)
 - ✍ Participation croissante du milieu : 31% (1994-95) -- 60% (1998-99)
 - ✍ Les projets visant le bassin de Montréal
 - ✍ Les projets s'appuyant sur le facteur de l'emploi
- Les programmes d'aide à l'accueil et à l'établissement:
 - ✍ Partout les mêmes, à Montréal ou en région
 - ✍ PAIR : Aide à l'installation des réfugiés
 - ✍ PAEI : Accueil et établissement des immigrants
 - ✍ PSIE : Soutien à l'insertion en emploi
 - ✍ PAFI : Aide à la francisation des immigrants
 - ✍ PFMT : Francisation en milieu de travail
 - ✍ Nouvelle stratégie d'intégration des immigrants et d'offre de service en francisation :

Tous ces programmes feront l'objet d'une révision en profondeur.

2. Les questions de recherche

Croissance économique et immigration semblent co-reliées positivement.

2.1 Pertinence de l'intervention gouvernementale

- ✍ Est-ce que l'action gouvernementale en matière de régionalisation des immigrants doit se concentrer sur les régions en pleine croissance économique ou plutôt laisser agir les lois du marché (l'offre et la demande en emploi), sans intervention gouvernementale?
- ✍ Ou'en est-il lorsque l'économie ralentit? Est-ce la fin du flux migratoire en région? Est-ce que l'intervention de l'État doit soutenir la relance économique des régions par l'apport de l'immigration (entre autres)?
- ✍ Est-ce que dans ces situations (où l'économie régionale est en décroissance) les immigrants sont perçus comme de la main d'œuvre faisant concurrence à la population active sur le marché du travail local et régional?
- ✍ Existe-t-il des stratégies efficaces de médiation entre les intérêts de la population locale et régionale et les intérêts des immigrants?

2.2 Efficacité de l'intervention gouvernementale

Jusqu'à présent les moyens mis en œuvre par le gouvernement visent d'une part, la promotion des régions, l'identification d'opportunités concrètes d'établissement et la préparation des milieux d'accueil et d'autre part, le soutien à l'accueil et l'intégration des immigrants qui décident de s'établir en région.

Au niveau des facteurs d'attraction

On sait que les facteurs d'attraction en région les plus importants pour les personnes immigrantes sont les possibilités d'emploi et la qualité de vie en région.

☞ Quelles sont les interventions du gouvernement les plus efficaces?

- Les projets structurants d'attraction des immigrants de Montréal avec un volet emploi, sous forme d'exploration des possibilités en région.
- Des mesures incitatives (aide financière individuelle de mobilité et installation pour occuper un emploi en région).
- Des stratégies de recrutement dès l'étranger qui visent l'immigration primaire directement en région.
- Des mesures de nature contractuelles où le candidat à l'immigration s'engage dès l'étranger à demeurer en région pour une période déterminée à partir de son arrivée au Québec.

☞ Est-ce que des séjours de moyenne durée en région, sans aide gouvernementale (voyages touristiques, stages en emploi en région, bourses d'études en région par des organismes multilatéraux), ont plus de potentiel pour amener des immigrants à s'établir en région par la suite que des projets d'attraction en région, soutenus financièrement par l'État?

Au niveau des facteurs de rétention

On sait que certains facteurs ont une influence sur la rétention des immigrants : le statut d'immigrant (les réfugiés publics sont plus nombreux à demeurer en région que les gens d'affaires) et la réunification familiale (les membres de la famille qui rejoignent le requérant demeurent dans la région).

Dans un environnement qui se caractérise par la croissance exponentielle des échanges de biens, de services, d'informations et de l'augmentation des mouvements migratoires

☞ Quelles sont les caractéristiques des immigrants qui restent en région et de ceux qui quittent la région?

☞ Quel est le séjour moyen en région des immigrants qui s'y installent?

☞ Est-ce que les immigrants qui s'installent en région sont plus mobiles que les résidents (de la population native) des régions?

☞ Quel est la circulation migratoire des immigrants qui s'installent en région et qui quittent par la suite? Où vont-ils dans les 5 ans, 10 ans suivants?

☞ Quelle est l'influence des réseaux communautaires (diaspora hors de la région, hors du pays) sur la circulation migratoire de ces immigrants qui s'établissent en région pour un certain temps?

LES FREINS À LA RECHERCHE

[Compte rendu de Francine Bernèche]

Marc Termote

INRS-Urbanisation

La migration secondaire pose d'abord un problème de définition et d'interprétation. D'une part, les politiques publiques doivent-elles favoriser la liberté de circulation ou plutôt intervenir? D'autre part, les problèmes liés à la dimension politique de la migration se manifestent dès la sélection des immigrants et se poursuivent lorsqu'ils sont rendus sur place. La question de la régionalisation est primordiale et peut être interprétée différemment selon que l'on définit la région en fonction de critères plus ou moins restrictifs quant à la proximité avec le noyau métropolitain (se trouve-t-on en région dès la première couronne?).

Le Projet Metropolis a comme avantage de prendre en considération les lieux ou territoires où «les choses se passent», où se manifestent les phénomènes. Les recherches concernent soit les individus, soit les impacts économiques à l'échelle du Canada ou des provinces. On peut toutefois se demander si les chercheurs peuvent donner les réponses attendues aux questions touchant la migration secondaire. En définissant une problématique commune, ils peuvent certes obtenir plus de résultats qu'on ne l'envisageait au départ. Ainsi, l'exploitation de la BDIM (Banque de données sur les immigrants) et des données de recensement peut fournir beaucoup d'informations. Mais dispose-t-on du temps et du financement nécessaires pour faire ce traitement des données compte tenu de ses exigences? Un tel travail ne permet évidemment pas de fournir des réponses dans un délai de deux ou trois mois.

La question est de savoir si les chercheurs et les décideurs peuvent se mettre rapidement d'accord sur une problématique et si l'investissement approprié peut être accordé pour une période de deux à trois ans. Il faut aussi prévoir les modalités d'utilisation et de diffusion des résultats quand ils seront produits. Malheureusement, le temps manque à la fois pour prendre connaissance de ces résultats - ce qui mène parfois les gestionnaires à se fier indûment aux informations transmises par les médias - et pour valoriser les recherches.

**LES POLITIQUES PUBLIQUES (II) :
LA MIGRATION SECONDAIRE**

- ÉCHANGES -

[Prise de notes par Annick Lenoir-Achdjian]

Alain Dufour, Ministère des relations avec les citoyens et de l'Immigration : En ce qui a trait aux facteurs de rétention, j'estime que les villes satellites de la région de Montréal (Valleyfield, etc.) peuvent servir de points d'ancrage. Je me demande par ailleurs si on ne pourrait pas utiliser les réseaux d'affaires pour favoriser la rétention des immigrants en région. Mais de toute manière, pour que ça marche, cela prend un noyau de ressortissants du même pays qui résident déjà sur place. Ça me semble en effet difficile d'envoyer de nouveaux arrivants s'installer à Victoriaville, par exemple, s'il y a peu de gens de même origine dans la région.

Abdelwahed Mekki-Berrada, Table de concertation des organismes aux services des réfugiés et des personnes immigrantes : J'aimerais revenir sur l'intervention de Marc Termote. Je regrette que les décideurs n'aient pas le temps de prendre connaissance des résultats de recherche; cela témoigne d'un manque d'intérêt pour les recherches qui par la suite se traduit par un manque de volonté pour les soutenir financièrement. J'inviterais les décideurs à «passer à la vitesse supérieure» et à accorder aux recherches l'importance et le support qu'elles méritent.

Gérard Pinsonnault, Ministère des relations avec les citoyens et de l'Immigration : Je pense, pour ma part, qu'il y a une certaine résistance de la part des chercheurs à vulgariser leurs résultats de recherche. Je crois qu'un effort devrait pourtant être fait pour faciliter la tâche des gestionnaires, car ceux-ci n'ont certes pas le temps de lire des documents volumineux et souvent hermétiques.

Danielle Cornellier, Ministère des relations avec les citoyens et de l'Immigration : Les décideurs ne peuvent pas prendre directement connaissance du document original. Leurs informations sont donc tirées des synthèses qui sont préparées par leurs subalternes. Le processus de décision s'appuie donc sur une structure pyramidale de transmission de l'information.

Chantal Goyette, Citoyenneté et Immigration Canada : Je pense que les chercheurs doivent présenter et vulgariser leurs résultats de recherches, en passant par les médias s'il est pertinent de le faire; par exemple en préparant des communiqués de presse.

Sylvie Guyon, CAMO-personnes immigrantes : Je me demande si le soutien à la recherche ne pose un problème d'éthique. Jusqu'à quel point le soutien financier oblige-t-il la redéfinition des projets de recherche afin de satisfaire aux demandes de partenaires ou de pairs? Par exemple, je me souviens d'un projet portant sur l'insertion des jeunes Noirs qui n'a pas pu être mené à terme, parce qu'il avait été demandé d'élargir la population étudiée plutôt que de se limiter à une clientèle identifiée comme vulnérable et discriminée. Bien que le projet fût soutenu conjointement par la Maison d'Haïti et l'Association jamaïcaine, il dut être abandonné suite aux plaintes en provenance d'autres organismes.

Gérard Pinsonnault, Ministère des relations avec les citoyens et de l'Immigration: Ce cas démontre bien qu'il est très important d'aller chercher le consensus du milieu communautaire.

Sylvie Paré, Université du Québec à Montréal: Pour revenir à la question de la régionalisation, je m'interroge sur le profil des immigrants en région qui reste mal connu. D'après moi, il faudrait mener des études afin de mieux connaître les secteurs d'activité et les pays d'origine des travailleurs immigrants qui se retrouvent en région.

Paul Simard, anciennement du Ministère des relations avec les citoyens et de l'Immigration : J'estime que la régionalisation de l'immigration nous met en face du dilemme de «l'oeuf et de la poule» : Qui vient en premier? Qui fait les premiers pas ? Ceci a pour effet de paralyser les choix politiques. D'une part, la plupart des intervenants de première ligne soutiennent que la communauté va prendre en charge les immigrants s'installant en région et leur trouvera ensuite un emploi. D'autre part, les immigrants disent : «Trouvez-nous d'abord un emploi et nous nous installerons en région».

Danielle Cornellier, Ministère des relations avec les citoyens et de l'Immigration : Il semble que les projets les plus porteurs sont ceux qui établissent des liens avec l'emploi. Il faudrait mener des études comparatives de diverses situations afin de vérifier cette hypothèse.

Lucie Darveau, Centre spécialisé revendicateurs du statut de réfugié : J'aimerais souligner aussi l'importance et la difficulté du dossier de la reconnaissance des acquis. On n'a pas encore parlé de cette situation, mais la non-reconnaissance des acquis entraîne des effets négatifs considérables en termes de pertes de ressources humaines et de tragédies personnelles. Ce dossier exige beaucoup de collaboration de la part des gouvernements provinciaux et des organismes en vue de trouver des solutions.

Louis-René Gagnon, Ministère des relations avec les citoyens et de l'Immigration : C'est vrai qu'un diplôme de même niveau sera plus ou moins bien considéré selon l'université où il a été obtenu.

Victor Piché, Université de Montréal : La formation acquise au Canada est très importante dans l'accès à l'emploi, mais il n'est pas prouvé qu'une formation sanctionnée par un diplôme de l'Université de Port-au-Prince, par exemple, est moins valable que celle acquise à l'Université de Montréal. Il y a beaucoup de préjugés dans ce domaine.

Je viens de terminer une étude nécessitant l'application d'une méthodologie complexe aux données de l'enquête ÉNI. Je suis très content de voir que les résultats de cette recherche convergent avec les résultats de recherches menées sur le terrain de même qu'avec les conclusions basées sur la perception de la clientèle (mentionnées dans l'intervention de Gary Obas). Le premier type de recherche est intéressant parce qu'il fournit des résultats généralisables à l'ensemble de la population vu qu'ils se rapportent à des cohortes représentatives. Or, on constate qu'après avoir contrôlé un grand nombre de facteurs, il reste encore des différences entre les groupes d'immigrants attribuables à un «facteur résiduel», soit la discrimination envers certains groupes: par exemple des groupes racisés, mais aussi des groupes d'immigrants originaires de l'Europe de l'Est. Ce constat me conduit à m'interroger face à la question du processus d'embauche. Ce processus comporte de toute évidence des «zones d'ombre», gardées secrètes, dont on n'arrivera probablement pas à démonter le véritable fonctionnement.

Yvon Turcotte, Ministère des relations avec les citoyens et de l'Immigration : Ceci est une question que je pose en tant que décideur et qui s'adresse aux chercheurs. Jugez-vous pertinent de mener des recherches sur les causes de la migration secondaire et sur l'installation en région, compte tenu du faisceau de facteurs qui influencent ces phénomènes? Comment de telles recherches peuvent-elles être réalisées?

Stephan Reichhold, Table de concertation des organismes aux services des réfugiés et des personnes immigrantes : Plutôt que de s'interroger sur la pertinence de recherches qui permettent de mieux documenter la régionalisation de l'immigration, je suggère que les chercheurs et décideurs s'assoient avec les intervenants des milieux de pratique et les questionnent sur le sujet. La Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes vient d'ailleurs de déposer un avis sur la régionalisation au MRCI.

Christopher McAll, Université de Montréal : Il arrive que les politiques ne se révèlent efficaces que parce qu'elles suivent les tendances lourdes de la société. Le succès d'un programme de francisation, par exemple, peut tenir davantage au remplacement progressif des anglophones par des francophones qu'à l'efficacité du programme lui-même. Or, la régionalisation va à contre-courant de la dynamique centrale de la société qui favorise la métropolisation, je pense que ça peut entraîner de grandes difficultés.

Yvon Turcotte, Ministère des relations avec les citoyens et de l'Immigration : On doit distinguer les politiques qui «tracent les parcours» d'une société de celles qui accompagnent les changements. Dans le cas de la régionalisation, il faudra sans doute une volonté politique très forte pour en arriver à infléchir les tendances.

TABLE RONDE :
LA PERTINENCE POLITIQUE DE LA RECHERCHE

- COMPTES RENDUS DES RAPORTEURS -

[Prise de notes par Francine Bernèche]

Séance : **Les projets de recherche (I) - Problématique et objectifs**

Rapporteur : **Anna Maria Fiore**, Ville de Montréal

Cette séance comprenait sept interventions que l'on peut essayer de résumer de la façon suivante :

- ?? Jean Renaud qui traitait de la mobilité sociale et de l'insertion a souligné que les recherches ont un impact sur les politiques, puisqu'il s'agit dans la majorité des cas de recherches subventionnées;
- ?? Victor Piché, qui cherchait à faire le lien entre politiques et recherches, a dénoncé les mythes associés aux choix politiques, comme celui de la générosité exemplaire du Canada envers les immigrants, et a mis l'accent sur l'importance de la rigueur scientifique;
- ?? Christopher McAll s'est intéressé aux valeurs qui, souvent de façon inconsciente, influencent les décideurs;
- ?? Marie-Thérèse Chicha a comparé les impacts respectifs de la recherche sur 1) l'obligation contractuelle qui a eu peu d'échos, et 2) sur l'équité salariale dont les répercussions sont sans doute dues à un long travail de préparation;
- ?? Sylvie Paré a mis en relief l'intérêt et la difficulté de concilier des vues divergentes dans le partenariat entre le milieu de la recherche et celui de l'entreprise privée;
- ?? Katherine Pestieau a discuté de l'équilibre à rechercher entre la liberté des chercheurs et les demandes ou exigences du public;
- ?? Paul Simard a exposé les «états d'âme» des gestionnaires qui n'ont pas le temps de lire les rapports de recherche et sont appelés à prendre des décisions très rapidement.

Les échanges ont surtout permis de mettre en évidence l'intérêt des participants dans le développement de meilleures communications entre chercheurs et analystes/décideurs. Ainsi, Jean Renaud a soutenu qu'il faut établir des dialogues et se donner du temps de parole plutôt que de maintenir des relations de type «supermarché» où les uns produisent des recherches que les autres consomment. Des voies de communication sont à développer, selon Dominique Parisien. Alain Dufour a pour sa part proposé de déplacer les lieux de rencontre et d'encourager les communications orales. Enfin, Christopher McAll a suggéré d'élaborer de nouvelles stratégies afin de rapprocher les chercheurs et les gestionnaires, en soulignant qu'il faut davantage de dialogues et de recherches communautaires.

Séance : **Les projets de recherche (II) - Méthodologie et sources de données**

Rapporteur : **Claude Langlois**, Citoyenneté et Immigration Canada

Cinq interventions ont été présentées dans cette séance :

- ?? Jean Renaud a présenté les sources d'information utilisées, en indiquant qu'il a dû «vendre» lui-même son idée d'effectuer une enquête afin d'obtenir les données longitudinales nécessaires pour mener ses recherches;
- ?? Jacques Ledent a mentionné que les données «traditionnelles» (ex. : recensement) ne sont pas suffisamment détaillées pour permettre de décomposer la population en sous-groupes à des fins de recherches et qu'il y a donc un travail à faire afin d'obtenir les données adéquates;
- ?? Christopher McAll a montré qu'il peut y avoir complémentarité entre les recherches qualitatives et quantitatives, mais que cela est plus difficile à faire pour ce qui est de la recherche fondamentale et de la recherche appliquée;
- ?? Fernando Mata a discuté de l'insertion de la question sur l'ethnicité dans le prochain recensement, en soulignant son importance pour les recherches et les programmes gouvernementaux et en incitant les chercheurs à faire pression pour le maintien de cette question et à s'impliquer dans l'élaboration des enquêtes nationales;
- ?? Gérard Pinsonneault a mis en évidence l'intérêt des données administratives pour les recherches en sciences sociales, malgré leur caractère incomplet.

La discussion a porté sur plusieurs thèmes : les valeurs, la rigueur scientifique, la question sur l'ethnicité au recensement et les différents types de données (administratives; transversales ou longitudinales). Tous reconnaissent que les sources d'information doivent correspondre à la problématique et à la méthodologie des recherches. Par ailleurs, la vulgarisation des recherches entraîne le risque d'une mauvaise interprétation des résultats. Il faut aussi prendre garde à ce que l'établissement de politiques ne se fonde pas sur des «anecdotes», notamment lorsque des recherches sont menées à partir de petits échantillons de sujets.

Plusieurs suggestions ont été émises : consulter les chercheurs pour l'élaboration des enquêtes et l'établissement de nouvelles sources de données; convaincre les bailleurs de fonds de la nécessité d'investir dans la recherche et dans la création de données (par exemple, sur la migration secondaire); impliquer les intervenants et les décideurs au plan de la recherche.

On n'a toutefois pas discuté du coût des informations et des conséquences des différentes initiatives dans la production de données. Que fait-on quand on n'a pas le budget nécessaire pour obtenir les informations voulues? Il faut noter l'existence de l'initiative de démocratisation des données (IDD) et la mise à la disposition des données de la BDIM à coûts réduits dans un avenir prochain.

Séance : **Les politiques publiques (I) - Les réfugiés**

Rapporteur : **Victor Piché**, Université de Montréal

Les points forts de la discussion sont les suivants :

- 1) En ce qui a trait aux réfugiés, la préoccupation des gestionnaires porte principalement sur l'adéquation des services. L'offre de services s'adresse surtout aux résidents permanents, mais l'importance relative des revendicateurs du statut de réfugié est en hausse. Les services fournis se révèlent donc inadéquats, comme le montre l'application de la politique d'aide sociale aux revendicateurs. Il faudrait donc considérer l'efficacité des programmes, afin d'en évaluer les bénéfices nets. Mais il ne faudrait pas oublier que les revendicateurs composent un groupe très diversifié et que leur situation peut être prise en compte sous plusieurs angles, dont celui de l'intégration et celui de la gestion municipale.
- 2) La validation des résultats est ressortie comme un concept central dans les échanges entre participants. On considère qu'il existe un manque de communication et que les réponses peuvent diverger selon les groupes cibles. De plus, les résultats parviennent difficilement aux personnes clés. Les avantages et les limites d'une validation effectuée rapidement sont comparés à ceux d'une validation suivant les canaux habituels qui s'avèrent plus longs. D'autre part, les recherches communautaires offrent un modèle intéressant où se rencontrent deux cultures (communautaire et universitaire). Ce type de recherche permet également de s'assurer que les résultats seront directement utiles. Les groupes communautaires représentent des acteurs de plus en plus importants dans le domaine de la recherche.
- 3) Une question importante a été posée, à savoir où peuvent se rencontrer les chercheurs et les analystes/décideurs afin de parler des enjeux touchant l'immigration et l'intégration. Ce minicolloque peut apparaître comme une piste de solution, mais il existe aussi d'autres lieux d'échanges dans le cadre du centre *Immigration et métropoles*.

Séance : **Les politiques publiques (II) - La migration secondaire**

Rapporteur : **Jean Renaud**, Université de Montréal

La discussion a permis de dégager deux grands sujets de débat:

- 1) La communication des savoirs soulève la question du rapport aux savoirs, lesquels sont différenciés. Analystes/décideurs et chercheurs ne suivent pas la même dynamique et ne s'investissent pas de la même façon par rapport aux recherches. Ainsi, les chercheurs vont mettre l'accent sur la rigueur scientifique (contrôle des variables, etc.) en laissant le soin aux décideurs de tirer les conséquences politiques de leurs résultats de recherches.
- 2) Le problème de la reconnaissance des acquis suscite les réactions critiques des chercheurs, mais ce problème se révèle encore plus névralgique pour les immigrants eux-mêmes, puisque c'est leur vie qui est en jeu. Gary Obas a d'ailleurs bien souligné l'importance de l'intégration économique parmi les facteurs de rétention des immigrants et d'installation réussie en région.

TABLE RONDE :
LA PERTINENCE POLITIQUE DE LA RECHERCHE
- AUTRES INTERVENTIONS ET ÉCHANGES -

LA RECHERCHE ET LA CONCEPTION DES POLITIQUES ET PROGRAMMES : LE THÉORÈME DE PYTHAGORE OU LE TRIANGLE DES BERMUDES?

Alain Dufour

Directeur par intérim
Planification stratégique
Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration

À quoi sert la recherche dans un ministère? Telle est la question qu'on m'a posée lorsque j'ai postulé, il y a trois ans, pour un poste de conseiller en planification stratégique au MRCI. J'avais alors répondu que la recherche se devait être le phare éclairer de la planification. C'est la démarche par laquelle on analyse des phénomènes, on les documente, on essaie d'en identifier les causes et de trouver des solutions. En vérité ma réponse n'était pas aussi élaborée, mais on ne me demandait pas non plus un devis de recherche!

Être le phare éclairer de la planification ne signifie pas en être l'unique composante. Si d'un côté on analyse les phénomènes, d'un autre, on doit prendre en compte les contraintes et elles sont nombreuses : contraintes de ressources budgétaires bien sûr, mais humaines également (disponibilité de certains experts) et parfois matérielles. Mais aussi, contraintes de temps : le temps requis pour réaliser un changement aussi bien que l'opportunité de poser une action à un moment donné. Ce dernier élément, arriver au bon endroit, au bon moment, ou encore la pertinence et l'à-propos, est peut-être le plus important. Quelques exemples pourront illustrer mon propos.

Dans cette vie antérieure où j'ai travaillé comme analyste aux politiques et programmes d'intégration linguistique, nous avons réalisé des travaux de recherche intra-muros qui, s'ils n'avaient pas toujours la même classe que les travaux faits par les universitaires, étaient au moins aussi valables que ceux que nous proposent à grands frais certains consultants privés. Nous avons exploité des banques de données administratives, qu'on appelait aussi bases de données quand ce n'était pas bandes de données ou des hordes de données, tant elles nous faisaient suer. Pour arriver à les faire parler, à en tirer des renseignements utiles pour la planification nous y avons d'abord investi beaucoup de temps ainsi qu'un peu d'argent. Ce n'était pas la Banque de données sur les immigrants (BDIM) de Citoyenneté et Immigration Canada, dont le coût de développement est de plusieurs centaines de milliers de dollars, mais plutôt l'Environnement de recherche en immigration (ERIM) qui nous en coûtait quelques dizaines de milliers par année.

C'était aussi pendant ces jours heureux (ou presque), où il était possible de réaliser des jumelages de fichiers, des couplages de données et des mariages d'individus, ou plutôt d'enregistrements. Nos méthodes de travail n'avaient rien à envier à celles des consultants ou des universitaires, d'autant que nous bénéficions alors de l'appui d'une spécialiste de l'INRS-Urbanisation. Les algorithmes utilisés pour identifier jumeaux, doublets, triplets ou tout autre multiplet étaient sophistiqués, assez en tout cas pour en mystifier plus d'un. D'imputations par donneur (compléter deux ou plusieurs enregistrements semblables en les comparant), nous passions à l'imputation déterministe (compléter les variables d'un enregistrement en se basant sur la valeur des autres variables du même enregistrement), en espérant que nous ne faisons pas plus d'amputations que d'imputations!

Ces efforts récompensés, nous pouvions passer à l'extraction des données et à l'analyse des résultats. Les objets de recherche étaient nombreux. Qui sont nos clients, décrochent-ils des cours de formation offerts, quels sont leurs apprentissages, quels sont leurs besoins, etc. D'analyse en analyse, de rapport en rapport, nous espérons toujours atteindre la notoriété, être reconnus publiquement pour la qualité et le sérieux de notre travail et voir nos résultats modifier les politiques et les programmes en vigueur. Peine perdue, ces travaux intra-muros étaient réalisés pour le compte de l'Administration et il n'était pas question de publier ni dans des revues scientifiques, que peu de gestionnaires lisent, ni à la Une de *La Presse*, qui pourrait être lue par trop de gens. Quant à voir leurs conclusions influencer d'une façon quelconque la conception de politiques ou de programmes, l'adage voulant que la recherche propose mais que l'Administration dispose se vérifiait trop souvent. Chercheurs, je vous comprends!

De ces analyses préliminaires, nous avons parfois entrepris des recherches qui n'étaient pas commandées et qui n'étaient pas à la mode. Ainsi, plutôt que de continuer à mesurer, simplement, le décrochage des stagiaires en francisation, nous avons proposé d'examiner leur persévérance. Au phénomène dichotomique ou binaire de l'abandon (présent/absent) nous proposons d'ajouter une dimension dynamique, soit la durée effective de la formation. Cette recherche non sollicitée - et qui est bien sûr restée inédite - a permis de voir que les stagiaires n'abandonnent pas nécessairement au premier cours et que, bien au contraire, ils fréquentent les COFI pendant une vingtaine de semaines alors qu'on leur en proposait trente. Étude inédite, donc, mais on retrouvera au cours des prochains mois une offre de services en intégration linguistique qui tiendra compte davantage de cette réalité.

Autre exemple, d'une « commande » visant à examiner l'impact de la fermeture éventuelle d'un établissement en francisation (un COFI), le Ministère en vient à développer une nouvelle approche pour l'intégration des immigrants sur l'île de Montréal. En effet, les bases de données sur les clientèles permettaient de les localiser sur un plan cartésien. On a inscrit sur des fonds de carte numérisés les points de service ministériels offrant de la formation linguistique ainsi que des nuages de points pour représenter les lieux de résidence des clients potentiels. L'examen visuel a permis, bien sûr, de constater que les clients potentiels ne sont pas tous aussi bien rejoints et que la distance entre le lieu de résidence et les points de service semble être un facteur déterminant. C'est par l'utilisation du théorème de Pythagore que nous avons mesuré, simplement, le point de rupture, la distance critique entre le fait de fréquenter ou non un COFI, pour les cours à temps plein. Cette analyse, qui portait à neuf kilomètres le point de rupture, nous a permis de proposer au ministère, dès 1997, l'ouverture de points de services supplémentaires pour les cours à temps plein afin de rejoindre plus facilement une partie de la clientèle potentielle. Connu depuis l'Antiquité, ce théorème nous sert toujours et influence nos politiques! Trois années plus tard, le ministre annonce une déconcentration des activités d'accueil et d'intégration du MRCI en faisant valoir, entre autres choses, le nécessaire rapprochement des services de leur clientèle.

Ainsi, dire que les travaux de recherche n'ont pas de répercussions sur l'élaboration des politiques serait avoir une attitude négative ou pessimiste. Un peu d'humilité et beaucoup de persévérance permettent de croire que la connaissance développée dans le cadre de travaux de recherche, qu'ils soient ou non réalisés par des chercheurs universitaires, finit par influencer, guider ou « éduquer » les gestionnaires dans l'élaboration de politiques. La façon dont le passage entre connaissance et élaboration de politiques s'opère demeure dans une bonne part un mystère, tel celui du triangle, non pas de Pythagore, mais celui des Bermudes!

LE MILIEU COMMUNAUTAIRE ET LA RECHERCHE

[Compte rendu de Francine Bernèche]

Stephan Reichhold

Directeur

Table de concertation des organismes
au service des personnes réfugiées et immigrantes

S'il existe un consensus sur l'utilité et la nécessité de la recherche, la place du milieu communautaire dans ce domaine reste par contre méconnue. Le fait que cette méconnaissance perdure interpelle les chercheurs travaillant dans ce milieu, qui constatent que la recherche et la demande de données y deviennent de plus en plus importants.

Les organismes communautaires veulent en effet être associés aux recherches et y avoir accès afin de mieux connaître non seulement la situation des personnes qui ont recours à leurs services, mais aussi la portée de leurs interventions et de leurs pratiques. Cette tendance est en train de se développer et va sans doute s'accroître à l'avenir. L'expérience de partenariat en recherche menée au sein du centre *Immigration et métropoles* est assez convaincante et devrait être reprise par d'autres milieux

Le nombre de chercheurs du milieu communautaire ira donc en augmentant. Le rôle important des organismes communautaires dans l'intégration des réfugiés et des immigrants renforce aussi leur présence dans le domaine de la recherche sur l'immigration et l'intégration. Il existe une amorce de partenariat avec le milieu universitaire, mais la place des chercheurs communautaires est encore à prendre dans ce milieu.

Le projet de recherche mené par Jean Renaud (Université de Montréal) sur les requérants du statut de réfugié régularisés illustre l'apport du milieu communautaire dans la préparation et la réalisation de tels projets ainsi que dans la poursuite d'études complémentaires permettant de raffiner les résultats initiaux. Le milieu communautaire peut également jouer un rôle important dans la diffusion et la mise en œuvre de ces résultats. À titre d'exemple, des chercheurs du milieu communautaire mènent leurs propres recherches grâce au soutien financier accordé aux équipes de recherche par le Conseil québécois de la recherche sociale (CQRS), un modèle très prometteur qui a d'ailleurs été repris par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH).

ÉCHANGES

[Prise de notes par Francine Bernèche]

Charlotte Poirier, Ministère des relations avec les citoyens et de l'immigration : De nouveaux métiers, auxquels les chercheurs peuvent avoir recours pour rendre leurs résultats de recherches plus accessibles, se développent. Moins les utilisateurs de ces résultats auront d'efforts à fournir pour prendre connaissance des informations transmises, plus ils en feront usage. Mais j'aimerais savoir si le centre *Immigration et métropoles* possède une politique de diffusion des travaux de recherche, notamment des recherches communautaires?

Katherine Pestieau, Projet Metropolis : Chaque centre a sa propre politique et publie des informations sur les recherches soit dans son bulletin ou sur son site *Web*.

Alain Dufour, Ministère des relations avec les citoyens et de l'Immigration : Je tiens justement à préciser que les actes du séminaire sur les barrières à l'emploi tenu au MRCI seront diffusés par Internet.

Louis-René Gagnon, Ministère des relations avec les citoyens et de l'Immigration : J'aimerais vous souligner l'existence d'une nouvelle revue, la revue *Intégration et migration internationale* qui fait actuellement un appel aux chercheurs pour qu'ils soumettent des articles.

Yvan Turcotte, Ministère des relations avec les citoyens et de l'Immigration : Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) a commandité récemment une revue de la littérature qui couvre plusieurs domaines touchant l'immigration et l'intégration. Cette revue a été effectuée par des étudiants et étudiantes universitaires, eux-mêmes supervisés par les différents coordonnateurs de volet du centre *Immigration et métropoles*. L'ensemble de cette revue de la littérature sera rendu disponible par CIC.

Victor Piché fait remarquer qu'on a beaucoup discuté sur la façon de rendre les recherches accessibles, mais que les critères d'évaluation des professeurs-chercheurs universitaires n'encouragent pas la vulgarisation, puisque cette évaluation est basée sur le nombre de publications dans les revues scientifiques avec comité de lecture. Les jeunes chercheurs ne sont donc pas incités à travailler avec des organismes communautaires, sauf s'ils décident de sacrifier une partie de leur curriculum vitae pour répondre à cet objectif.

CONCLUSION : COMMENT FAVORISER UNE MEILLEURE INTERACTION ENTRE CHERCHEURS ET ANALYSTES/DÉCIDEURS?

[Compte rendu d'Annick Lenoir-Achdjian]

Yvan Turcotte

Directeur général de l'immigration
Ministère des relations avec les citoyens et de l'Immigration

La discussion d'aujourd'hui a amplement débordé et ce, de manière régulière, le thème proposé, plusieurs sujets périphériques nous ayant éloigné du thème central. Mais les idées lancées tout au long de la journée nous ont amené à réfléchir sur les moyens à mettre en œuvre pour assurer l'interaction. D'une part, le problème de la non-concordance dans les échéanciers de travail, entre les mondes de la recherche et de la politique, a été largement souligné. Et d'autre part, diverses pistes de modes d'échange et de fréquentation ont été proposées afin de répondre à la question suivante: Comment faire pour arrimer ces deux processus, afin d'éclairer la prise de décision politique?

Pour certains, il semble que cet arrimage passe d'abord par les échanges sur le plan personnel, alors que pour d'autres la solution passe par le détachement de fonctionnaires, sur une base régulière, dans le milieu de la recherche. Pour d'autres encore, la création d'équipes de recherche mixtes, composées de d'intervenants de terrain et de chercheurs, constitue une modalité d'interaction efficace. Mais ce qui a été soulevé de part et d'autre, c'est la nécessité de maintenir une constance dans les rapports, afin de permettre un approfondissement des échanges à long terme. Par contre, certains ont souligné que cette relation devait nécessairement être ouverte (« polygame ») si on veut éviter le risque toujours présent d'instaurer une relation de dépendance malsaine entre un chercheur et des fonctionnaires ou intervenants (ou « gourouïsme »).

De plus, nous savons tous que les gestionnaires ont peu de temps à consacrer à la lecture de rapports ou d'articles scientifiques, alors que les chercheurs ont relativement peu accès aux recherches produites dans les ministères, recherches qui reflètent une réalité et des questionnements particuliers. Par conséquent, il semble que favoriser la circulation des documents pourrait également constituer une forme d'échange de résultats entre le monde de la recherche et celui de la politique, parce qu'elle permettrait de faire une synthèse des connaissances et des problèmes à résoudre.

En conclusion, il apparaît de manière claire que la clé de voûte de cette interaction se situe principalement dans le respect de l'autonomie et des limites associées aux rôles respectifs des personnes qui font de la recherche ou de ceux qui prennent des décisions.

- ANNEXES -

LISTE DES PARTICIPANTS

- BERNÈCHE, Francine
Étudiante au doctorat en études urbaines (INRS-Urb.) et agente du volet 2
INRS-Urbanisation
3465, rue Durocher
Montréal (Québec)
H2X 2C6

Téléphone: (514) 499-4000
Télécopieur: (514) 499-4065
Cour.: francine.berneche@inrs-urb.quebec.ca

- CHICHA, Marie-Thérèse
Professeur,
École des relations industrielles
Université de Montréal
C.P. 6128, Succ. Centre-Ville
Montréal (Québec)
H3C 3J7

Téléphone: (514) 343-7319
Télécopieur: (514) 343-5764
Cour.: marie-therese.chicha@umontreal.ca

- DARVEAU, Lucie
Directrice,
Centre spécialisé revendicateurs
du statut de réfugié
55, rue Port-Royal est
Montréal (Québec)
H3L 3T1

Téléphone: (514) 872-8883
Télécopieur: (514) 872-0728
Cour.: lucie.darveau@mss.gouv.qc.ca

- DUFOUR, Alain
Conseiller en planification,
Direction de la planification et de la coordination
Curateur public
600, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec)
H3B 4W9

Téléphone: (514) 864-2757
Télécopieur: (514) 873-4972
Cour.: alain.dufour@curateur.gouv.qc.ca

- BISAILLON, Monique
Agent de recherche principal,
Citoyenneté et Immigration Canada
365, av. Laurier ouest, JETS
Ottawa (Ontario)
K1A 1L1

Téléphone: (613) 957-5931
Télécopieur: (613) 957-5946
Cour.: monique.bisailon@8754bss.cina.cic.x400.gc.ca

- CORNELLIER, Danielle
Coordonnatrice-opérations régionalisation,
Ministère des relations avec les citoyens
et de l'immigration
360, rue McGill; bur. 2.14
Montréal (Québec)
H2Y 2E9

Téléphone: (514) 873-7359
Télécopieur: (514) 864-4695
Cour.: danielle.cornellier@mrci.gouv.qc.ca

- DIOGO, Brigitte
Analyste politique,
Division des liaisons internationales
Citoyenneté et Immigration Canada
365, av. Laurier ouest,
17^e étage, tour Jean-Edmonds Sud
Ottawa (Ontario)
K1A 1L1

Téléphone: (613) 957-5839
Télécopieur: (613) 957-5869
Cour.: brigitte.diogo@8504srk.cina.x400.gc.ca

- FIORE, Anna Maria
Conseillère en affaires interculturelles,
Service des affaires interculturelles
Ville de Montréal
275, rue Notre-Dame est
Montréal (Québec)
H2Y 1C6

Téléphone: (514) 872-3979
Télécopieur: (514) 872-1527
Cour.: afiore@ville.montreal.qc.ca

- **GAGNON, Louis-René**
 Agent de recherche,
 Ministère des relations avec les citoyens
 et de l'immigration
 360, rue McGill; R-C.01
 Montréal (Québec)
 H2Y 2E9

Téléphone: (514) 864-3546
 Télécopieur: (514) 873-6399
 Cour.: louis-rene.gagnon@mrci.gouv.qc.ca
- **GRAVEL, Sylvie**
 Chargée de projet communautés culturelles,
 Direction de la Santé Publique, Montréal-Centre
 1301, rue Sherbrooke est
 Montréal (Québec)
 H2L 1M3

Téléphone: (514) 528-2400, poste 3361
 Télécopieur: (514) 528-2426
 Cour.: sgravel@santepub-mtl.gc.ca
- **GUIMOND, Anne-Marie**
 Étudiante, U. de Mtl
 4801, rue Coloniale
 Pierrefonds (Québec)
 H8Y 2C1

Téléphone: (514) 685-5472
 Télécopieur:
 Cour.: amguim@mhotmail.com
- **KAREGEYA, Aloys**
 Étudiant à la maîtrise en démographie (U. de Mtl)
 3190, rue Goyer, app.23
 Montréal (Québec)
 H3S 1H8

Téléphone: (514) 731-0619
 Télécopieur: (514) 731-3264
 Cour.: karegeya@magellan.umontreal.ca
- **LEDENT, Jacques**
 Professeur-chercheur,
 INRS-Urbanisation
 3465, rue Durocher
 Montréal (Québec)
 H2X 2C6

Téléphone: (514) 499-4040
 Télécopieur: (514) 499-4065
 Cour.: jacques.ledent@inrs-urb.quebec.ca
- **GOYETTE, Chantal**
 Agente de recherche,
 Citoyenneté et Immigration Canada
 365, av. Laurier ouest, 18^e étage, tour Sud
 Ottawa (Ontario)
 K1A 1L1

Téléphone: (613) 957-9215
 Télécopieur: (613) 957-5913
 Cour.:
 goyette.chantal@8754bss.cina.cic.x400.gc.ca
- **GRIGNON, Louis**
 Directeur Études sur le chômage et la
 croissance de l'emploi./ Director Employment
 Growth and Unemployment Studies.
 165, Hôtel de ville, 7^e étage
 Hull, Québec (K1A 0J2)

Téléphone: (819) 997-2499
 Télécopieur: (819) 953-8584
 Cour.: louis.grignon@spg.org
- **GUYON, Sylvie**
 Agent de recherche,
 CAMO-Personnes immigrantes
 3575, boul. Saint-Laurent; bur.488
 Montréal (Québec)
 H2X 2T7

Téléphone: (514) 845-3939
 Télécopieur: (514) 845-3256
 Cour.: camo@camo-pi.qc.ca
- **LANGLOIS, Claude**
 Gestionnaire de la recherche –
 Développement Politique, planification et
 recherche stratégiques
 Citoyenneté et Immigration Canada
 365, av. Laurier ouest,
 18^e étage, tour Jean Edmonds Sud
 Ottawa (Ontario)
 K1A 1L1

Téléphone: (613) 957-5905
 Télécopieur: (613) 957-5936
 Cour.:
 claudelanglois@8754bss.cina.cic.x400.gc.ca
- **LENOIR-ACHDJIAN, Annick**
 Étudiante au doctorat en anthropologie (U. de Mtl)
 et agente du volet 1
 INRS-Urbanisation
 3465, rue Durocher
 Montréal (Québec)
 H2X 2C6

Téléphone: (514) 499-4040
 Télécopieur: (514) 499-4065
 Cour.: lenoir.achdjian@videotron.ca

- MATA, Fernando
Senior Research Officer-Multiculturalism Program,
Department of Canadian Heritage
15 Eddy St-11th floor-Room 144
Hull, Quebec
K1A 0M5

Téléphone: (819) 997-7910
Télécopieur: (819) 953-8052
Cour.: fernando_mata@pch.gc

- MEKKI-BERRADA, Abdelwahed
Responsable de la recherche,
Table de concertation des organismes
au service des personnes réfugiées et immigrantes
518, rue Beaubien est
Montréal (Québec)
H2S 2S5

Téléphone: (514) 272-6060
Télécopieur: (514) 272-3748
Cour.: tcri2@cam.org

- OBAS, Gary
Directeur général,
Centre d'appui aux communautés immigrantes
4915, rue de Salaberry; bur.106
Montréal (Québec)
H4J 1H8

Téléphone: (514) 856-3511
Télécopieur: (514) 856-6029
Cour.: mgobas@hotmail.com

- McALL, Christopher
Professeur,
Dép. de sociologie,
Université de Montréal
C.P. 6128, Succ. Centre-Ville
Montréal (Québec)
H3C 3J7

Téléphone: (514) 343-6331
Télécopieur: (514) 343-
Cour.: christopher.mcall@umontreal.ca

- NOËL, Roger
Agent de recherche,
Ministère des relations avec les citoyens et de
l'immigration
360, rue McGill
Montréal (Québec)
H2Y 2E9

Téléphone: (514) 864-3888
Télécopieur: (514) 873-6399
Cour.: essedum@sympatico.ca

- PARÉ, Sylvie
Professeure associée
Département d'études urbaines et touristiques
Université du Québec à Montréal
C.P. 8888, succ. Centre-Ville
Montréal (Québec)
H3C 3P8

Téléphone: (514) 987-3000 (poste 4535)
Télécopieur: (514) 987-7827
Cour.: sylvie.pare@umontreal.ca

- **PARISIEN, Dominique**
Évaluateur-analyste,
Direction générale des programmes et promotion
de la santé
Santé-Canada,
200, boul. René-Lévesque ouest
Complexe Guy-Favreau, tour Est,
2^e étage; bur.212
Montréal (Québec)
H2Z 1X4

Téléphone: (514) 496-2690
Télécopieur: (514) 283-3309
Cour.: dominique_parisien@hc-sc.gc.ca

- **PICHÉ, Victor**
Professeur,
Dép. de démographie,
Université de Montréal
C.P. 6128, succ. Centre-Ville
Montréal (Québec)
H3C 3J7

Téléphone: (514) 343-7225
Télécopieur: (514) 343-2339
Cour.: victor.piche@umontreal.ca

- **PINSONNAULT, Gérard**
Agent de recherche et de planification socio-
économique,
Ministère des relations avec les citoyens
et de l'immigration
800, Place Victoria, 2^e étage
C.P. 408
Montréal (Québec)
H3C 3J7

Téléphone: (514) 864-6294
Télécopieur: (514) 864-2796
Cour.: gerard.pinsonneault@mrci.gouv.qc.ca

- **REICHHOLD, Stephan**
Directeur,
Table de concertation des organismes
au service des personnes réfugiées et immigrantes
518, rue Beaubien est
Montréal (Québec)
H2S 2S5

Téléphone: (514) 272-6060
Télécopieur: (514) 272-3748
Cour.: tcric@cam.org

- **PESTIEAU, Katherine**
Conseillère principale de projet,
(Équipe du) Projet Metropolis
365, avenue Laurier ouest
Ottawa (Ontario)
K1A 1L1

Téléphone: (613) 957-5979
Télécopieur: (613) 957-5968
Cour.: kp_metro@istar.ca

- **PIGEON, Marie-Josèphe**
Étudiante, maîtrise en andragogie muséale
(U. de Mtl)
5700, 7^e Avenue
Montréal (Québec)
H1Y 2N7

Téléphone: (514) 721-0064
Télécopieur:

- **POIRIER, Charlotte**
Conseillère à la recherche,
Ministère des relations avec les citoyens
et de l'immigration
360, rue McGill; R-C.
Montréal (Québec)
H2Y 2E9

Téléphone: (514) 864-9534
Télécopieur: (514) 873-3844
Cour.: charlotte.poirier@mrci.gouv.qc.ca

- **RENAUD, Jean**
Professeur,
Dép. de sociologie,
Université de Montréal
C.P. 6128, succ. Centre-Ville
Montréal (Québec)
H3C 3J7

Téléphone: (514) 343-5862
Télécopieur: (514) 343-7078 (CEETUM)
Cour.: jean.renaud@umontreal.ca

- SIMARD, Paul
Directeur du classement,
Régie du cinéma
455, rue Sainte-Hélène
Montréal (Québec)
H2Y 2L3

Téléphone: (514) 873-2492
Télécopieur: (514) 864-3269
Cour.: simardp@req.qc.ca

- ST-ARNAUD, Serge
Premier responsable,
Centre Afrika
1644, rue St-Hubert
Montréal (Québec)
H2L 3Z3

Téléphone: (514) 843-4019
Télécopieur: (514) 845-2740
Cour.: centre.afrika@videotron.ca

- TREIN, Pierre
Chargé de cours,
Université du Québec à Montréal
C.P. 8888, succ. Centre-Ville
Montréal (Québec)
H3C 3P8

Téléphone:
Télécopieur:
Cour.: pierre.trein@mail.com

- TRINH Thi Tuyet
Coordonnatrice,
Immigration et métropoles
C.P. 6128, Succ. Centre-Ville
Montréal (Québec)
H3C 3J7

Téléphone: (514) 343-6111, poste 3722
Télécopieur: (514) 343-7078
Cour.: trinh@magellan.umontreal.ca

- SOURISCE, Nicolas
Stagiaire doctoral, CEETUM
18, rue Charbonnerie, 1^{er} étage
2200 Saint-Brierre
France

Téléphone: (514) 343-6111, poste 3722
Télécopieur: (514) 343-7078
Cour.: nicolas.sourisce@wanadoo.fr

- TERMOTE, Marc
Professeur-chercheur,
INRS-Urbanisation
3465, rue Durocher
Montréal (Québec)
H2X 2C6

Téléphone: (514) 499-4040
Télécopieur: (514) 499-4065
Cour.: marc.termote@inrs-urb.quebec.ca

- TURCOTTE, Yvan
Directeur général de l'immigration,
Ministère des relations avec les citoyens
et de l'immigration
800 Place Victoria, 2^e étage
C.P. 408
Montréal (Québec)
H4Z 1J7

Téléphone: (514) 873-6527
Télécopieur: (514) 864-8372
Cour.: yvan.turcotte@mrci.gouv.qc.ca

PROGRAMME ET HORAIRE DE LA JOURNÉE

Le Volet 1 *Aspects démographiques, économiques et linguistiques de l'immigration*
Immigration et métropoles

vous invite à participer au
Mini-colloque

FAVORISER
**L'INTERACTION ENTRE RECHERCHE ET
POLITIQUES PUBLIQUES**
EN MATIÈRE D'IMMIGRATION

Mercredi 12 avril 2000
9h00 à 17h00

ENTRÉE LIBRE

Pavillon Jean-Brillant
Université de Montréal
3200, rue Jean-Brillant
salle B-4285
(Métro Côte-des-Neiges ou Université de Montréal)

9h00-9h05

ACCUEIL ET PRÉSENTATION

Jacques Ledent

INRS-Urbanisation

Claude Langlois

Citoyenneté Immigration Canada (CIC)

9h05-9h30

LES PROCESSUS D'INTERACTION ENTRE LA RECHERCHE ET LES POLITIQUES PUBLIQUES

Yvan Turcotte

Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration (MRCI)

9h30-10h45

LES PROJETS DE RECHERCHE (I) : PROBLÉMATIQUE ET OBJECTIFS

Animateur **Jacques Ledent**

INRS-Urbanisation

Rapporteur **Anna Maria Fiore**

Service des affaires interculturelles, Ville de Montréal

Intervenants

?? **Jean Renaud**

Dép. de sociologie, U. de Montréal

?? **Victor Piché**

Dép. de démographie, U. de Montréal

?? **Christopher McAll**

Dép. de sociologie, U. de Montréal

?? **Marie-Thérèse Chicha**

École de relations industrielles, U. de Montréal

?? **Sylvie Paré**

CEETUM, U. de Montréal

?? **Katherine Pestieau**

Projet Métropolis

?? **Paul Simard**

auparavant du Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration (MRCI)

Discussion

11h00-12h00

LES PROJETS DE RECHERCHE (II) : MÉTHODOLOGIE ET SOURCES DE DONNÉES

Animateur **Victor Piché**

Dép. de démographie, U. de Montréal

Rapporteur **Claude Langlois**

Citoyenneté Immigration Canada (CIC)

Intervenants

?? **Jean Renaud**

Dép. de sociologie, U. de Montréal

?? **Jacques Ledent**

INRS-Urbanisation

?? **Christopher McAll**

Dép. de sociologie, U. de Montréal

?? **Fernando Mata**

Patrimoine Canada

?? **Gérard Pinsonneault**

Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration (MRCI)

Discussion

13h00-14h15

LES POLITIQUES PUBLIQUES (I) : LES RÉFUGIÉS

Animateur **Stephan Reichhold**

Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes

Rapporteur **Victor Piché**

Dép. de démographie, U. de Montréal

Intervenants

?? **Brigitte Diogo**

Citoyenneté Immigration Canada (CIC)

?? **Alain Dufour**

Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration (MRCI)

?? **Anna Maria Fiore**

Service des aff. interculturelles, Ville de Montréal

?? **Jean Renaud**

Dép. de sociologie, U. de Montréal

?? **Christopher McAll**

Dép. de sociologie, U. de Montréal

Discussion

14h30-15h45

LES POLITIQUES PUBLIQUES (II) : LA MIGRATION SECONDAIRE

Animateur **Gérard Pinsonneault**

Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration (MRCI)

Rapporteur **Jean Renaud**

Dép. de sociologie, U. de Montréal

Intervenants

?? **Louis Grignon**

Dép. des ressources humaines Canada (DRHC)

?? **Danielle Cornellier**

Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration (MRCI)

?? **Marc Termote**

INRS-Urbanisation

Discussion

16h00-16h40

TABLE RONDE : LA PERTINENCE POLITIQUE DE LA RECHERCHE

Animateur **Louis-René Gagnon**

Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration (MRCI)

Participants

?? **Anna Maria Fiore**

Service des aff. interculturelles, Ville de Montréal

?? **Claude Langlois**

Citoyenneté Immigration Canada (CIC)

?? **Victor Piché**

Dép. de démographie, U. de Montréal

?? **Jean Renaud**

Dép. de sociologie, U. de Montréal

?? **Alain Dufour**

Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration (MRCI)

?? **Stephan Reichhold**

Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes

Discussion

16h40-17h00

CONCLUSION :

COMMENT FAVORISER UNE MEILLEURE INTERACTION ENTRE CHERCHEURS ET ANALYSTES/DÉCIDEURS?

Yvan Turcotte

Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration (MRCI)